

Vol 73 N° 1 2026
January-February
janvier-février

Canada's voice for academic and professional staff
La voix du personnel académique et professionnel au Canada



bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université

www.ACPPU.ca



Delivering guardrails in the era of AI: The role of academic staff unions
Ériger des garde-fous à l'ère de l'IA : le rôle des syndicats de personnel académique

bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université
2705, promenade Queensview Drive, Ottawa (Ontario) K2B 8K2
Tel: 613-820-2270 / comms@caut.ca

President / Présidente /
Robin Whitaker

Executive Director / Directeur général /
David Robinson

Director of Political Action and Communications /
Directrice, actions politiques et communications /
Justine De Jaegher

Co-Managing Editor / Co-rédactrice et co-rédacteur en chef /
Elizabeth Berman Mafoya Dossoumon

Advertising / Publicité /
Rosa Labocchetta (ads@caut.ca)

Circulation / Diffusion /
Nicole Gagné (gagne@caut.ca)

Graphic Design / Graphisme /
Lauren Gatti-Johnston

Contributors / Contributrices et contributeurs /
Amanda Ball Hannah Johnston M. Alex Smith
Daniel Gillis Chris McCullough
Shoshanah Jacobs Marc Schroeder

Editorial Board / Comité de rédaction /
Justine De Jaegher David Robinson Marc Schroeder
Peter McInnis Yalla Sangaré Robin Whitaker

Published by /
The *CAUT Bulletin* is published 4 times per year by the Canadian Association of University Teachers. Feature content and archive at CAUT.ca. Job postings at AcademicWork.ca.

Publié par /
L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université publie le *Bulletin de l'ACPPU* 4 fois par an. Les articles et rubriques du *Bulletin* de même que les archives sont accessibles sur le site ACPPU.ca. Les offres d'emploi sont publiées sur le site TravailAcademie.ca.

Average distribution / Tirage moyen / 43,000

Copyright /
Reproduction without written permission by the publisher and author is forbidden. Copyright in materials submitted to the publisher and accepted for publication remains with the author, but the publisher may choose to translate and/or reproduce them in print and electronic form.

Droit d'auteur /
Il est interdit de reproduire des articles sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. L'auteur conserve le droit d'auteur pour les documents soumis à l'éditeur et acceptés aux fins de publication. L'éditeur peut cependant choisir de les traduire ou de les reproduire, ou les deux, sous forme imprimée et électronique.

Disclaimer /
All signed articles express the views of the author(s) and do not necessarily represent those of CAUT.

Avis de non-responsabilité /
Tous les articles signés expriment les opinions de leur(s) autrice(s) et auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'ACPPU.

Member of / Membre de /
Canadian Association of Labour Media
L'Association canadienne de la presse syndicale

Printed in Canada by / Imprimé au Canada par /
Imprimeries Transcontinental, Montréal



Contents Sommaire



FEATURE REPORTAGE SPÉCIAL

18 – 23 /

Delivering guardrails in the era of AI: The role of academic staff unions Ériger des garde-fous à l'ère de l'IA : le rôle des syndicats de personnel académique

Feature/Reportage spécial: istock.com – miniseries (modified) /
stock.adobe.com – royyimzy (modified), S and V Design
Page 13: LUFA



ALSO IN THIS ISSUE
ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

5 – 6 /

BY THE NUMBERS

STATISTIQUES SOUS LA LOUPE

Growing support for public funding of post-secondary education

Soutien croissant envers le financement public de l'éducation postsecondaire

7 – 9 /

PRESIDENT'S MESSAGE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Make attacks on rights costly again

Les atteintes aux droits doivent redevenir coûteuses

10 – 11 /

EXECUTIVE DIRECTOR'S CORNER

LE COIN DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

The ascendance of anti-science

La montée en puissance d'un mouvement antiscience

12 /

CALL FOR NOMINATIONS

APPEL DE CANDIDATURES

13 – 16 /

NEWS

ACTUALITÉS

15 /

OBITUARY

AVIS DE DÉCÈS

24 – 27 /

COMMENTARY

TRIBUNE LIBRE

Creative inclusion or regressive exclusion? AI and the arms race in teaching and learning

Inclusion créative ou exclusion régressive? L'IA et la course à l'armement en matière d'enseignement et d'apprentissage

28 – 31 /

BOOK REVIEW

COMPTE RENDU DU LIVRE

The AI Con

« The AI Con »

32 – 35 /

INTERVIEW

ENTREVUE

Francine Berish

Vol 73 N° 2 2026
March-April
mars-avril

Canada's voice for academic and professional staff
La voix du personnel académique et professionnel au Canada

bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

www.CAUT.ca

SPECIAL ISSUE

CAUT CELEBRATES *75 years*

Stay tuned for a special
issue in April



Growing support for public funding of post-secondary education

Findings from two surveys conducted in November 2025 and May 2024 show a growing majority of Canadians support public funding for colleges and universities, and many recognize that such funding has declined. **However, almost 1 in 4 rank public funding as unimportant or have no opinion.**

How important is it to you that governments continue funding colleges and universities?

● 2025 ● 2024

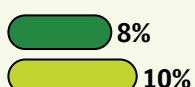
Very important



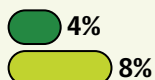
Somewhat important



Not very important



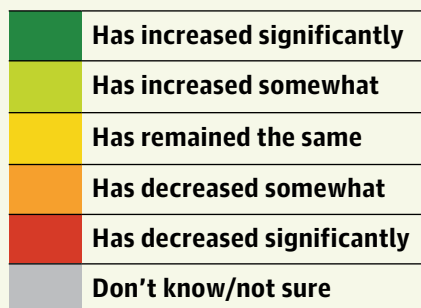
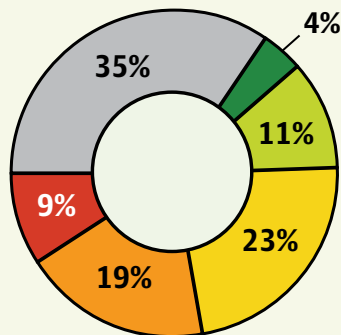
Not important at all



Don't know/not sure



Has government funding for colleges and universities increased, decreased, or stayed the same this past year?



Note: Counsel conducted the online survey of 4,350 Canadians aged 18 and over from November 5 to 18, 2025, using the Leger Opinion (LEO) Panel. An earlier study by Counsel took place from May 24 to 29, 2024, and polled 2,521 Canadians aged 18 and over. The margin of error does not apply to online surveys; however, if the survey were a probability-based random sample of the same size, it would be considered accurate to plus or minus 1%, 19 times out of 20. Percentages may not add up to 100% due to rounding. Survey questions have been reformulated for conciseness.

Soutien croissant envers le financement public de l'éducation postsecondaire

Les résultats de deux sondages menés en novembre 2025 et mai 2024 montrent qu'une majorité croissante de Canadiennes et de Canadiens appuie le financement public des collèges et universités, et que bon nombre des personnes sondées reconnaissent que ce financement a diminué. **Cependant, près d'une personne sur quatre estime que le financement public n'est pas important ou n'a pas d'opinion à ce sujet.**

À quel point est-il important pour vous que les gouvernements continuent de financer les collèges et universités?

● 2025 ● 2024

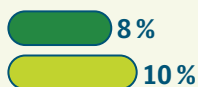
Très important



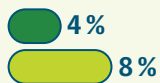
Assez important



Pas très important



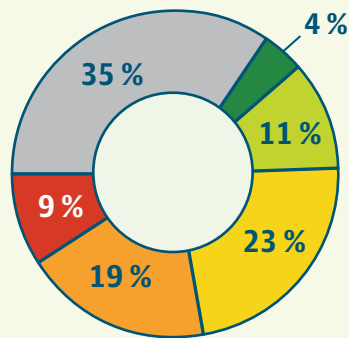
Pas important du tout



Je ne sais pas/je ne suis pas certain(e)



Le financement public des collèges et universités a-t-il augmenté, a-t-il diminué ou est-il resté stable au cours de la dernière année?



	Il a considérablement augmenté
	Il a légèrement augmenté
	Il est resté le même
	Il a légèrement diminué
	Il a considérablement diminué
	Je ne sais pas

Remarque : Counsel a mené cette enquête en ligne auprès de 4 350 Canadiennes et Canadiens âgés de 18 ans et plus entre le 5 et le 18 novembre 2025, à l'aide du panel Léger Opinion (LEO). Une étude précédente avait été menée par Counsel du 24 au 29 mai 2024 auprès de 2 521 Canadiennes et Canadiens âgés de 18 ans et plus. La marge d'erreur ne s'applique pas aux enquêtes en ligne; toutefois, si l'enquête avait été fondée sur un échantillon aléatoire probabiliste de même taille, elle serait jugée précise 19 fois sur 20, avec une marge d'erreur de plus ou moins 1 %. Les pourcentages ont été arrondis et, par conséquent, peuvent ne pas totaliser 100 %. Les questions de l'enquête ont été reformulées à des fins de concision.

Make attacks on rights costly again



By Robin Whitaker

For nearly four decades after the 1982 enactment of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, provincial governments rarely invoked Section 33, the so-called notwithstanding clause. Outside Quebec, a complex exception, the clause was used only three times before 2018 and never between 2005 and 2018.

Indeed, the Canadian Encyclopedia online entry on Sec. 33, updated in June 2021, remarks: “Although the clause is available to governments, its use is politically difficult and therefore rare. It is known colloquially as the ‘nuclear option,’ because its use is considered extremely severe.”

Not anymore.

As reflected in two member resolutions to CAUT’s November Council meeting, the current Alberta government has few qualms about taking a Sec. 33 shortcut when it wants to enact legislation that tangles with rights listed in Charter Sections 2 and 7 to 15. These cover fundamental freedoms and core equality and other legal rights.

In its Back to School Act, Alberta’s United Conservative government used Sec. 33 to suspend the Alberta Teachers’ Association’s right to collectively bargain or strike until September 2028, ordering teachers back to work under a contract they had voted overwhelmingly to reject. The Fairness and Safety in Sport Act restricts participation in female-only competitions to “biologically female” athletes. While targeting trans athletes, anyone whose status is challenged under the act must prove their “sex at birth,” leaving all women and girls vulnerable to gender policing. As the motion to Council noted, because it captures

collegiate sports, the law also intrudes on the institutional autonomy of Alberta’s universities and colleges.

Alberta is not alone. Since 2018, the notwithstanding clause has been invoked to restrict religious expression in Quebec’s public sector, restrict third-party political expression and education workers’ right to strike in Ontario, and compel formal parental permission before students can change their pronouns in Saskatchewan schools.

Even where governments don’t use the constitutional override, many legislatures are ready to constrain core rights. Another member resolution to Council condemned Quebec’s Bill 3, which would interfere with unions’ ability to use dues for social, political and legal action. As the motion noted, Bill 3 reflects a wider agenda to erode democracy by weakening critical voices and the rule of law in Quebec.

No federal government (yet) has used Sec. 33 to suspend Charter rights. But legislation tabled on issues ranging from border controls to hate crimes has worried civil liberties organizations, and the government used Sec. 107 of the federal Labour Code to end multiple strikes in 2024-2025 without the inconvenience and publicity of parliamentary debate on back-to-work legislation.

Faced with legislative threats to civil and labour rights, judicial remedies may seem the appropriate response. These are vital tools in our kit, just as grievances and arbitrations are vital to defending our collective agreement rights. But as Council’s keynote speaker Wassim Garzouzi observed, our grievance and arbitration system is in some respects “broken.” It moves so slowly that, even when we win, the damage is often done

before we get a resolution.

The same goes for court challenges. Court challenges and arbitrations are also exclusive in the sense that action centres on relatively few people with specialist knowledge.

Two recent examples offer an instructive contrast. In 2022, Ontario’s government reversed course inside a week of using Sec. 33 to block education workers’ right to strike. Second, when striking flight attendants defied a Sec. 107 ruling last August, Air Canada pivoted to contract improvements it had refused for months. The federal government did not lift the order – the union has filed for judicial review – but the attention should make future uses of Sec. 107 harder.

In both these cases, organized labour was at the heart of mass opposition that won the day by making things “politically difficult” again for the offending governments and employers.

To protect our rights, we must be prepared to exact a political price for overriding them. Our capacity to do so is strengthened when we involve many people and join with others, within our own and in wider associations. That is not just about rearguard action either. It is essential for building the equitable and democratic society we want, starting in our own institutions.

We have the will. Council delegates voted unanimously to defend fundamental rights essential to democracy in Alberta, Quebec and beyond. Now let’s build the organized power we need to put it into action. ■

President's message

Le mot de la présidente

Les atteintes aux droits doivent redevenir coûteuses

Par Robin Whitaker

Pendant près de quatre décennies après la promulgation de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982, les gouvernements provinciaux ont rarement invoqué l'article 33, la clause dite « dérogatoire ». En dehors du Québec, une exception complexe, cette clause n'a été utilisée que trois fois avant 2018 et n'a jamais été utilisée entre 2005 et 2018.

En effet, l'entrée en ligne de l'Encyclopédie canadienne sur l'article 33, mise à jour en juin 2021, remarque : « Bien que cette clause soit à la disposition des gouvernements, son utilisation est politiquement difficile et donc rare. Elle est communément appelée « l'option nucléaire », car son utilisation est considérée comme extrêmement sévère. »

Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Comme en témoignent deux résolutions présentées par des membres lors de l'assemblée du Conseil de l'ACPPU en novembre, le gouvernement actuel de l'Alberta n'hésite pas à recourir à l'article 33 lorsqu'il souhaite adopter une loi qui entre en conflit avec les droits énoncés aux articles 2 et 7 à 15 de la Charte. Ceux-ci couvrent les libertés fondamentales et les droits juridiques et d'égalité essentiels.

Dans sa loi intitulée *Back to School Act* (loi sur le retour en classe), le gouvernement du Parti conservateur uni de l'Alberta a utilisé l'article 33 pour suspendre le droit de négociation collective et de grève de l'Alberta Teachers Association jusqu'en septembre 2028, ordonnant aux enseignantes et enseignants de reprendre le travail dans le cadre d'une convention collective qu'ils avaient rejetée à une écrasante majorité. La *Fairness and Safety in Sport Act* (loi sur l'équité et la sécurité dans le sport) limite la participation aux compétitions réservées aux femmes aux athlètes « biologiquement féminines ». Bien qu'elle vise les athlètes transgenres, toute



Le mouvement syndical était au cœur d'une opposition massive qui a remporté la victoire en rendant la situation « politiquement difficile ».

personne dont le statut est contesté en vertu de cette loi doit prouver son « sexe à la naissance », ce qui expose toutes les femmes et les filles à un contrôle de leur genre. Comme le souligne la motion présentée au Conseil, cette loi en s'appliquant aux sports universitaires, empiète également sur l'autonomie institutionnelle des universités et des collèges de l'Alberta.

L'Alberta n'est pas un cas isolé. Depuis 2018, la clause dérogatoire a été invoquée pour restreindre l'expression religieuse dans le secteur public au Québec, limiter l'expression politique des tiers et le droit de grève du personnel scolaire en Ontario, et exiger l'autorisation formelle des parents avant que les élèves ne puissent changer leurs pronoms dans les écoles de la Saskatchewan.

Même lorsque les gouvernements ne recourent pas à la dérogation constitutionnelle, de nombreuses assemblées législatives sont prêtes à restreindre les droits fondamentaux. Une autre résolution des membres déposée au Conseil condamnait le projet de loi 3 du Québec, qui entraverait la capacité des syndicats à utiliser les cotisations pour mener des actions sociales, politiques et juridiques. Comme le soulignait la motion, le projet de loi 3 s'inscrit dans un programme plus large visant à éroder la démocratie en affaiblissant les voix critiques et l'État de droit au Québec.

Aucun gouvernement fédéral

(à ce jour) n'a utilisé l'article 33 pour suspendre les droits garantis par la Charte. Mais les projets de loi déposés sur des questions allant du contrôle des frontières aux crimes haineux ont inquiété les organisations de défense des libertés civiles, et le gouvernement a utilisé l'article 107 du Code fédéral du travail pour mettre fin à plusieurs grèves en 2024 et 2025 sans avoir à subir les inconvénients et la publicité d'un débat parlementaire sur une loi de retour au travail.

Face aux menaces législatives qui pèsent sur les droits civils et les droits du travail, les recours judiciaires peuvent sembler être la réponse appropriée. Ce sont des outils essentiels dans notre arsenal, tout comme les griefs et les arbitrages sont essentiels pour défendre nos droits issus de la convention collective. Mais comme l'a fait remarquer Wassim Garzouzi, conférencier principal au Conseil tenu à l'automne, notre système de griefs et d'arbitrage est, à certains égards, « défaillant ». Il est si lent que, même lorsque nous obtenons gain de cause, le mal est souvent déjà fait au moment où nous obtenons un règlement.

Il en va de même pour les contestations judiciaires. Les contestations judiciaires et les arbitrages sont également exclusifs dans le sens où l'action se concentre sur un nombre relativement restreint de personnes possédant des connaissances spécialisées.

Deux exemples récents présentent un contraste éloquent. En 2022, le gouvernement de l'Ontario a fait marche arrière une semaine après avoir invoqué l'article 33 pour bloquer le droit de grève du personnel scolaire. De même, lorsque les agentes et agents de bord d'Air Canada ont défié une décision prise en vertu de l'article 107 en août dernier, Air Canada a accepté d'améliorer les conditions contractuelles qu'elle refusait depuis des mois. Le gouvernement fédéral n'a pas levé l'ordonnance – le syndicat a déposé une demande de contrôle judiciaire – mais le fait que cette affaire ait attiré

l'attention devrait rendre plus difficile l'utilisation future de l'article 107.

Dans ces deux cas, le mouvement syndical était au cœur d'une opposition massive qui a remporté la victoire en rendant la situation « politiquement difficile » pour les gouvernements et les employeurs fautifs.

Pour protéger nos droits, nous devons être prêts à faire payer un prix politique à ceux qui les bafouent. Notre capacité à le faire est renforcée lorsque nous mobilisons un grand nombre de personnes et que nous nous associons

à d'autres, au sein de nos propres associations et au-delà. Il ne s'agit pas seulement d'une action défensive. C'est essentiel pour construire la société équitable et démocratique que nous voulons, à commencer par nos propres institutions.

Nous en avons la volonté. Les déléguées et délégués au Conseil ont voté à l'unanimité pour défendre les droits fondamentaux essentiels à la démocratie en Alberta, au Québec et ailleurs. Maintenant, bâtissons notre pouvoir organisé pour passer à l'action. ■

Une seule destination pour tous vos besoins d'assurances.

Obtenez vos rabais exclusifs sur l'assurance habitation, auto et voyage.



Balayez le code QR ou appelez le **1 833 583.3301** pour obtenir votre prix.



belairdirect.

The ascendance of anti-science



By David Robinson

In 1948, the science of genetics and evolutionary biology came to an abrupt halt in the Soviet Union. Speaking at a meeting of the Lenin All-Union Academy of Agricultural Sciences, Soviet dictator Joseph Stalin announced that the pseudo-scientific theories of agronomist Trofim Lysenko, which denied the existence of genes, would become official state policy. Dissenting scientists were later arrested, imprisoned and in some cases executed.

Rejecting the basic tenets of evolutionary science, Lysenko argued that crop yields could be improved from one generation to another simply by exposing plants to different environments where they would acquire new characteristics that would subsequently be passed on to the next generation. The implementation of “Lysenkoism” was disastrous, directly contributing to the famines that killed millions in the USSR and later in China where Lysenko’s theories were also adopted.

It’s a powerful and tragic lesson about the perils of permitting political dogma to dictate science and research. Yet, nearly 80 years after the ill-fated adoption of Lysenkoism, blatant political acts to repudiate, steer and control science are again on the rise.

In the United States, an Associated Press investigation last year documented more than 420 anti-science bills introduced in state legislatures. Collectively, the bills would sweep away a host of scientifically proven public health protections such as vaccines, milk pasteurization and fluoridated drinking water.

Closer to home, dozens of Alberta scientists, doctors and researchers called on the provincial government to reject the recommendations contained in its pandemic response report released last year. The task force broke with scientific consensus in recommending that healthy children and teens not receive COVID-19 shots and that vaccinations for the rest of the population proceed only with “full disclosure” of alleged but unproven risks. Premier Danielle Smith defended the unscientific claims in the report, saying she was pleased to see “diverse perspectives” being expressed. But perspectives aren’t necessarily facts.

Why is anti-science becoming more mainstream and openly embraced by governments around the world? Part of the answer likely lies in the broader rise of authoritarian populism fuelled by economic insecurity, obscene levels of income and wealth inequality, and a subsequent distrust of and hostility toward established liberal institutions – including universities and colleges. It is no secret that authoritarians draw strength from casting doubt on expertise.

Another reason is an old one: powerful interests – whether religious, political or economic – seek to suppress knowledge

that is inconvenient or threatening to their power. Those who, like the current U.S. President, call climate change a “hoax” are simply and unapologetically parroting the talking points of fossil fuel companies and petro-states.

Pushing back against anti-science is no easy task. There are deep economic and political factors at play that we desperately need to address. Still, there are some immediate things that can be done. First and foremost, we need to build stronger mechanisms to protect science from political interference. At the federal level in Canada, explicitly prohibiting political interference in the granting agencies would be a good start.

At the institutional level, strong academic freedom protections are vital. Universities and colleges should recognize they have a positive obligation to protect academic freedom, including actively and publicly supporting scientists and researchers who are being pressured and harassed politically.

Finally, we need better public funding for research and stronger, better enforced conflict of interest rules. The sad reality is that academic science has sometimes been captured by industry interests and other forms of corruption that has only fuelled public distrust.

The stakes couldn’t be higher. As the Lysenko affair teaches us, willfully ignoring science to serve a political agenda not only impedes progress. Whether it is agronomy, vaccine development or climate change, turning our back on science will inevitably cost lives. ■

La montée en puissance d’un mouvement antiscience

Par David Robinson

En 1948, la science de la génétique et de la biologie évolutive a connu un arrêt brutal en Union soviétique. Lors d’une réunion de l’Académie des sciences agricoles de l’Union soviétique, le dictateur soviétique Joseph Staline a annoncé que les théories pseudo-scientifiques de l’agronome Trofim Lyssenko, qui niaient l’existence des gènes, deviendraient la politique officielle de l’État. Les scientifiques dissidents ont ensuite été arrêtés, emprisonnés et, dans certains cas, exécutés.

Rejetant les principes fondamentaux de la science de l’évolution, Trofim Lyssenko affirmait que les rendements agricoles pouvaient être améliorés d’une génération à l’autre simplement en exposant les plantes à différents environnements où elles acquerraient de nouvelles caractéristiques qui seraient ensuite transmises à la génération suivante. La mise en œuvre du « lyssenkisme » fut désastreuse, contribuant directement aux famines qui tuèrent des millions

de personnes en URSS, puis en Chine, où les théories de Trofim Lyssenko furent également adoptées.

C'est une leçon profonde et tragique sur les dangers de laisser le dogme politique dicter la science et la recherche. Pourtant, près de 80 ans après l'adoption malheureuse du lyssenkisme, les actes politiques flagrants visant à rejeter, orienter et contrôler la science sont à nouveau en hausse.

Aux États-Unis, une enquête menée l'année dernière par l'Associated Press a recensé plus de 420 projets de loi antiscientifiques présentés dans les assemblées législatives des États. Collectivement, ces projets de loi supprimeraient toute une série de mesures de protection de la santé publique scientifiquement prouvées, telles que les vaccins, la pasteurisation du lait et la fluoration de l'eau potable.

Plus près de chez nous, des dizaines de scientifiques, de médecins et de chercheuses et chercheurs de l'Alberta ont demandé au gouvernement provincial de rejeter les recommandations contenues dans son rapport sur la réponse à la pandémie publié l'année dernière. Le groupe de travail s'est écarté du consensus scientifique en recommandant que les enfants et les adolescents en bonne santé ne reçoivent pas le vaccin contre la COVID-19 et que la vaccination du reste de la population ne se fasse qu'après « divulgation complète » des risques présumés mais non prouvés. La première ministre Danielle Smith a défendu les affirmations non scientifiques contenues dans le rapport, se réjouissant de voir s'exprimer des « points de vue diversifiés ». Mais les points de vue ne sont pas nécessairement des faits.

Pourquoi le mouvement antiscience devient-il de plus en plus courant et ouvertement adopté par les gouvernements du monde entier? Une partie de la réponse réside probablement dans la montée générale du populisme autoritaire, alimenté par l'insécurité économique, les niveaux obscènes d'inégalité des revenus et des richesses, et la méfiance et l'hostilité qui en découlent à l'égard des institutions libérales établies, y compris les universités et les collèges. Ce n'est un secret pour personne que les autoritaires tirent leur force de la remise en cause de l'expertise.

Une autre raison est bien connue : les puissants intérêts – qu'ils soient religieux, politiques ou économiques – cherchent à supprimer les connaissances qui les dérangent ou menacent leur pouvoir. Ceux qui, comme l'actuel président américain, qualifient le changement climatique de « canular » ne font que répéter sans vergogne les arguments des entreprises de combustibles fossiles et des États pétroliers.

Il n'est pas facile de lutter contre ce mouvement antiscience. Il existe des facteurs économiques et politiques profonds dont nous devons absolument tenir compte. Il y a toutefois certaines mesures immédiates qui peuvent être prises. Tout d'abord, nous devons mettre en place des mécanismes plus solides pour protéger la science contre les ingérences politiques. Au niveau fédéral au Canada, interdire

explicitement toute ingérence politique dans les organismes subventionnaires serait un bon début.

Au niveau institutionnel, il est essentiel de mettre en place des mesures solides pour protéger la liberté académique. Les universités et les collèges doivent reconnaître qu'ils ont l'obligation active de protéger la liberté académique, notamment en soutenant activement et publiquement les scientifiques et les chercheuses et chercheurs qui font l'objet de pressions et de harcèlement politiques.

Enfin, nous avons besoin d'un meilleur financement public de la recherche et de règles plus strictes et mieux appliquées en matière de conflits d'intérêts. La triste réalité est que la science universitaire a parfois été détournée par les intérêts industriels et d'autres formes de corruption qui n'ont fait qu'alimenter la méfiance du public.

Les enjeux ne pourraient être plus importants. Comme nous l'enseigne l'affaire Lyssenko, ignorer délibérément la science pour servir un agenda politique ne fait pas qu'entraver le progrès. Qu'il s'agisse d'agronomie, de développement de vaccins ou de changement climatique, tourner le dos à la science coûtera inévitablement des vies. ■

caut.bsky.social

**FOLLOW CAUT
ON BLUESKY**

**SUIVEZ L'ACPPU
SUR BLUESKY**

Call for Nominations | CAUT Executive Committee 2026-2027

Vacancies

President (1-year term)

Responsible for guiding the affairs of the Association between meetings of Council and for ensuring that policies approved by Council are implemented. A nominee for the position of President should have considerable experience in academic staff association affairs at the local level.

Vice-President (1-year term)

Responsible for assisting the President with their responsibilities and undertaking other duties as decided by the Executive Committee.

Treasurer (2-year term)

Responsible for the preparation of draft budgets and financial statements and for ensuring that proper controls remain in place to ensure the financial integrity of the Association.

Chair of the Collective Bargaining and Organizing Committee (2-year term)

Responsible for chairing the Collective Bargaining and Organizing Committee and undertaking other duties as decided by the Officers and Executive Committee. A nominee for the position of chair of the Collective Bargaining and Organizing Committee should have considerable experience in collective bargaining and organizing and shall normally have served at least one year on the committee.

Chair of the Librarians' and Archivists' Committee (2-year term)

Responsible for chairing the Librarians' and Archivists' Committee and undertaking other duties as decided by the Officers and Executive Committee. A nominee for the position of chair of the Librarians' and Archivists' Committee should have considerable experience representing the interests of librarians and archivists, should have knowledge of relevant policy matters, and shall normally have served at least one year on the committee.

Co-Chair of the Equity Committee – 1 position (2-year term)

Responsible for co-chairing the Equity Committee and undertaking other

duties as decided by the Officers and Executive Committee. A nominee for the position of Co-Chair of the Equity Committee should have considerable experience in matters of equity. There are 2 Co-Chairs of the Committee. At least one Co-Chair must be a woman, two-spirit, trans, non-binary, or gender-diverse person.

Representative-at-large (Colleges and Institutes) (1-year term)

Responsible for representing the interests of academic staff working in colleges and institutes.

Representative-at-large (Aboriginal) (1-year term)

Responsible for representing the interests of Aboriginal academic staff and serving as the Executive liaison to the Aboriginal Post-Secondary Education Working Group.

Representative-at-large (Quebec) (1-year term)

Representative from Quebec responsible for liaising with Quebec organizations and undertaking other duties as decided by the Officers and the Executive Committee.

Representative-at-large (Francophone) (1-year term)

Responsible for representing the interests of Francophone academic staff and serving as the Executive liaison to the Executive Committee's Francophone Committee.

Representatives-at-large (General) – 2 positions (1-year term)

Responsible for undertaking duties as decided by the Officers and the Executive Committee.

Deadline

Deadline for submitting nominations is **March 1, 2026**. The nomination procedures, description of positions and terms of office, and CAUT's Release Time Policy are available on the CAUT website.

Appel de candidatures | Comité de direction de l'ACPPU 2026-2027

Postes vacants

La présidence (mandat d'un an)

La personne élue est responsable de la direction des affaires de l'association entre les assemblées du Conseil et elle s'assure que les directives approuvées par le Conseil sont mises en œuvre. Les candidates et candidats à la présidence doivent posséder une expérience considérable des affaires concernant les associations de personnel académique à l'échelle locale.

La vice-présidence (mandat d'un an)

La personne élue aide la présidente ou le président à s'acquitter de ses responsabilités et à accomplir d'autres tâches définies par le Comité de direction.

La trésorière/le trésorier (mandat de deux ans)

La personne élue est chargée de la préparation des projets de budgets et d'états financiers. Elle veille à la bonne gestion des affaires pour assurer l'intégrité financière de l'Association.

La présidence du Comité de la négociation collective et de l'organisation (mandat de deux ans)

La ou le titulaire préside le Comité de la négociation collective et de l'organisation et accomplit d'autres tâches définies par les dirigeantes et dirigeants et le Comité de direction. Les candidates et candidats à ce poste doivent avoir une expérience considérable en matière de négociation collective et d'organisation et doivent normalement avoir siégé au moins un an au sein du comité.

La présidence du Comité des bibliothécaires et des archivistes (mandat de deux ans)

La ou le titulaire préside le Comité des bibliothécaires et des archivistes et accomplit d'autres tâches définies par les dirigeantes et dirigeants et le Comité de direction. Les candidates et candidats à ce poste doivent avoir une expérience considérable dans la représentation des intérêts des bibliothécaires et des archivistes, ainsi qu'une connaissance des questions de politique générale pertinentes, et doivent normalement avoir siégé au moins un an au sein du comité.

La coprésidence du Comité de l'équité – 1 poste (mandat de deux ans)

La ou le titulaire copréside le Comité de l'équité et s'acquitte des autres tâches que lui confient les dirigeantes et dirigeants et le Comité de direction. Les candidates et candidats à ce poste doivent avoir une expérience considérable en matière d'équité. Le comité compte deux coprésident(e)s. Au moins une de ces personnes doit être une femme, une personne bispirituelle, trans, non binaire ou de diverses identités de genre.

Représentante ou représentant ordinaire (Collèges et instituts) (mandat d'un an)

La ou le titulaire représente les intérêts du personnel académique travaillant dans le secteur des collèges et des instituts.

Représentante ou représentant ordinaire (Autochtone) (mandat d'un an)

La ou le titulaire représente les intérêts du personnel académique autochtone et assure la liaison entre le Comité de direction et le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones.

Représentante ou représentant ordinaire (Québec) (mandat d'un an)

La représentante ou le représentant du Québec assure la liaison avec les organisations québécoises et s'acquitte des autres tâches que lui confient les dirigeantes et dirigeants et le Comité de direction.

Représentante ou représentant ordinaire (Francophone) (mandat d'un an)

La ou le titulaire représente les intérêts du personnel académique francophone et assure la liaison entre le Comité de direction et le Comité des francophones.

Représentante ou représentant ordinaire (Général) – 2 postes (mandat d'un an)

Les deux titulaires s'acquittent des tâches que leur confient les dirigeantes et dirigeants et le Comité de direction.

Date limite

La date limite des mises en candidature est le **1^{er} mars 2026**. Le processus de mise en candidature, la description des postes, la durée des mandats et la politique sur le dégageant de l'ACPPU indiqués ci-après sont également disponibles sur le site Web de l'ACPPU.

News Actualités



LUFA members on strike in Sudbury, Ont. / Membres de l'APPUL en grève à Sudbury, Ont.

Laurentian academic staff launch Charter challenge, go on strike

The Laurentian University Faculty Association (LUFA) is taking the Ontario government to court, arguing that a 2022 loan agreement with the university infringes on the constitutional right to free collective bargaining.

While the \$35-million provincial loan agreement helped keep Laurentian afloat after its 2021 insolvency, it prohibits any pension changes until 2038. LUFA argues this clause prevents meaningful negotiations, undermining its ability to negotiate fair pension arrangements.

The insolvency process under the Companies' Creditors Arrangement Act also cut salaries and eliminated hundreds of jobs and academic programs.

LUFA members took to the picket lines last month to secure a fair contract, following months of negotiations to reach a collective agreement that ensures the conditions necessary for high-quality teaching and research, addresses increased workloads, and protects their pension plan.

CAUT and the Ontario Confederation of University Faculty Associations have joined as intervenors in LUFA's Charter challenge. ■

Students and academic staff weigh in on B.C. post-secondary review

The B.C. government is conducting an independent review of post-secondary education governance and program delivery, with a final report due March 15.

The Federation of Post-Secondary Educators of BC [raised](#) concerns about the compressed timeline, limited public consultation and the review's mandate that excludes any discussion of new financial support from the provincial government.

The Confederation of University Faculty Associations of BC [emphasized](#) the need for transparency, follow-through and a fair funding model that supports the "broad academic mission" of universities and colleges.

The BC Federation of Students [warned](#) that ruling out new government funding would lead to increased tuition fees for struggling students.

According to the Ministry of Post-Secondary Education and Future Skills, B.C. institutions [face](#) financial pressures from "unilateral" federal cuts to international student study permits, which are estimated to reduce annual revenue by \$300 million. Nineteen of B.C.'s 25 institutions expect at least one annual deficit over the next three years. ■

Unions mobilize against Quebec's Bill 3

Quebec unions and civil society organizations are organizing against [Bill 3](#), which targets union rights and autonomy. Tens of thousands of protesters denounced the proposed bill during a demonstration in downtown Montreal last November.

The legislation severely limits unions' political activities by introducing optional union dues and restrictions under the guise of increasing transparency and improving governance and democratic processes.

According to [Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université](#) President Madeleine Pastinelli, "Bill 3 is part of a larger trend aimed at weakening those who, in a democratic society, are specifically tasked with questioning, debating, and holding power to account."

The Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec [said](#) that "the government is trying to cut off [unions'] funding and, ultimately, muzzle them on issues that go beyond collective agreements but have a direct impact on working and living conditions."

CAUT Council delegates expressed solidarity with Quebec's unions and support for the demands made during the November mobilization, calling for the province to withdraw or amend the legislation. ■

Federal support for francophone research

Last November, the federal government announced an investment of \$300,000 annually over three years to support Acfas' *Service d'aide à la recherche en français*.

Acfas is a non-profit organization that advances and promotes research, innovation and scientific culture in the French language. Its *Service d'aide à la recherche en français* program strengthens research capacity among minority Francophone communities by supporting professors,

post-doctoral fellows and graduate students in partnership with post-secondary institutions.

CAUT has long called for federal leadership to sustain and advance francophone research. ■

Le personnel académique de l'Université Laurentienne dépose une contestation en vertu de la Charte et se met en grève

L'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) poursuit en justice le gouvernement de l'Ontario en alléguant qu'un accord de prêt conclu en 2022 avec l'Université porte atteinte au droit constitutionnel à la libre négociation collective.

Cet accord de prêt provincial de 35 millions de dollars, qui a permis à l'Université Laurentienne de poursuivre ses activités après avoir annoncé son insolvabilité en 2021, interdit toute modification aux régimes de retraite avant 2038. L'APPUL soutient qu'en compromettant sa capacité à négocier des régimes de retraite équitables, cette clause empêche toute négociation significative.

La procédure d'insolvabilité prévue par la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* a également entraîné des baisses de salaire et la suppression de centaines d'emplois et de programmes académiques.

Les membres de l'APPUL ont rejoint les lignes de piquetage en vue d'obtenir un contrat équitable, à la suite de plusieurs mois de négociations visant à conclure une convention collective qui garantisse les conditions nécessaires à un enseignement et à une recherche de haute qualité, qui tienne compte de l'alourdissement de la charge de travail et qui protège le régime de retraite de ses membres.

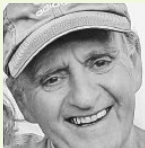
L'ACPPU et l'Union des associations des professeurs d'université de l'Ontario se sont jointes à la contestation de l'APPUL en vertu de la *Charte*, à titre d'intervenantes. ■

Le Bulletin a besoin de vos idées!

Avez-vous un commentaire réfléchi ou une lettre concise à la rédaction? Avez-vous une histoire importante à raconter qui ferait un bon article de fond? Contactez-nous pour nous proposer vos idées.

Prenez connaissance de nos lignes directrices éditoriales sur acppu.ca

Ian Sakinofsky



Ian Sakinofsky was a long-serving faculty member at Toronto Metropolitan University, widely recognized for his deep commitment to collective bargaining and the rights of academic staff.

Born and educated in South Africa, he taught there before immigrating to Canada and joining Ryerson (now TMU) as faculty in 1991. He quickly became an influential member of the Toronto Metropolitan Faculty Association (TFA), serving on the Negotiating Committee and later the Executive. His tireless advocacy for workers' rights helped shape his institution and the broader post-secondary education community.

He received the CAUT Dedicated Service Award in recognition of his exceptional contributions to academic staff associations. He was also honoured with the TFA Distinguished Service Award in 2009 for his outstanding service, and the 2013 Lorimer Award from the Ontario Confederation of University Faculty Associations for his work on behalf of faculty in Ontario.

Ian is survived by his partner, Sophie; his son, Lucas; his daughter-in-law, Stephanie; and his granddaughter, Maeve, along with extended family, colleagues and friends in Canada and abroad. He is deeply missed by his students and remembered with gratitude for his lasting contributions to research and teaching.

Ian Sakinofsky était un membre de longue date du personnel académique de l'Université métropolitaine de Toronto (UMT), largement reconnu pour son engagement profond en faveur de la négociation collective et des droits du personnel académique.

Né et ayant fait ses études en Afrique du Sud, il y a enseigné avant d'immigrer au Canada et de rejoindre l'Université Ryerson (aujourd'hui UMT) en tant que membre du personnel académique en 1991. Il est rapidement devenu un membre influent de la Toronto Metropolitan Faculty Association (TFA), siégeant au comité de négociation puis à l'exécutif. Sa défense inlassable des droits des travailleuses et travailleurs a contribué à façonner son établissement et l'ensemble de la communauté de l'éducation postsecondaire.

Il a reçu le Prix pour services insignes de l'ACPPU en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle aux associations de personnel académique. Il a également reçu le Prix pour services exceptionnels de la TFA en 2009, ainsi que le Prix Lorimer 2013 de l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario pour son travail au nom du personnel académique de l'Ontario.

Ian laisse dans le deuil sa compagne, Sophie, son fils, Lucas, sa belle-fille, Stephanie, et sa petite-fille, Maeve, ainsi que sa famille élargie, ses collègues et ses amis et amis au Canada et à l'étranger. Il manquera beaucoup à ses étudiantes et étudiants, qui se souviendront avec gratitude de sa contribution durable à la recherche et à l'enseignement.

Jon H. Thompson



Jon H. Thompson passed away peacefully on December 29, 2025, at the Dr. Everett Chalmers Hospital in Fredericton, New Brunswick. He taught in the Department of Mathematics and Statistics of the University of New Brunswick (UNB) Fredericton campus from 1970 to 2007.

He played a significant role in certifying the Association of University of New Brunswick Teachers (AUNBT). As president, he helped secure AUNBT's first collective agreement.

Thompson was one of Canada's leading experts on academic freedom. He chaired CAUT's Academic Freedom and Tenure Committee from 1985 to 1988 and received the James B. Milner Memorial Award in 1993.

He led the independent CAUT commission that investigated the suppression of research findings in the academic freedom case of University of Toronto professor of medicine Dr. Nancy Olivieri. He also examined external interference in a York University academic conference on models of statehood for Israel and Palestine. Both landmark reports carry significant weight in debates over academic freedom and institutional autonomy. He served on the Board of the Harry Crowe Foundation.

Family, friends and colleagues will remember and miss his kindness, humour and sharp wit.

Jon H. Thompson est décédé paisiblement le 29 décembre 2025 à l'hôpital Dr Everett Chalmers de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Il a enseigné au département de mathématiques et de statistiques de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) sur le campus de Fredericton de 1970 à 2007.

Il a contribué de manière significative à l'accréditation de l'Association of University of New Brunswick Teachers. En tant que président, il a aidé à obtenir sa première convention collective.

Il était l'un des plus grands experts canadiens en matière de liberté académique. Il a présidé le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi de l'ACPPU de 1985 à 1988 et a reçu le Prix commémoratif James-B.-Milner en 1993.

Il a dirigé le comité indépendant de l'ACPPU qui a enquêté sur la suppression des résultats de recherche dans l'affaire relative à la liberté académique de Nancy Olivieri, professeure de médecine à l'Université de Toronto. Il a également examiné l'ingérence extérieure dans une conférence universitaire de l'Université York sur les modèles d'État pour Israël et la Palestine. Ces deux rapports historiques ont une importance considérable dans les débats sur la liberté académique et l'autonomie institutionnelle. Il a siégé au conseil d'administration de la Fondation Harry-Crowe.

Sa famille, ses amis et ses collègues se souviendront de lui et s'ennuieront de sa gentillesse, de son humour et de son esprit vif.

La population étudiante et le personnel académique donnent leur avis sur l'examen du financement de l'éducation postsecondaire en Colombie-Britannique

Le gouvernement de la Colombie-Britannique mène actuellement un examen indépendant de la gouvernance et de la prestation des programmes de l'éducation postsecondaire, qui devrait se solder par la publication d'un rapport final le 15 mars.

La Federation of Post-Secondary Educators of BC [a soulevé](#) des préoccupations relatives au calendrier serré de l'examen, à la consultation limitée du public et à son mandat qui exclut toute discussion d'un soutien financier accru de la part du gouvernement provincial.

La Confederation of University Faculty Associations of BC [a souligné](#) l'importance de la transparence, du suivi et de l'adoption d'un modèle de financement équitable qui appuie la « vaste mission académique » des universités et des collèges.

La BC Federation of Students [a averti](#) que l'exclusion de tout nouveau financement gouvernemental entraînerait une augmentation des droits de scolarité d'étudiantes et d'étudiants qui peinent déjà à joindre les deux bouts.

Selon le ministère de l'Éducation postsecondaire et des Compétences futures, les établissements de la Colombie-Britannique [subsistent](#) des pressions financières en raison du plafonnement « unilatéral » par le gouvernement fédéral des permis d'études d'étudiantes et d'étudiants étrangers, qui devrait entraîner une baisse de 300 millions de dollars des revenus annuels. Dix-neuf des 25 établissements de la Colombie-Britannique s'attendent à enregistrer au moins un déficit annuel au cours des trois prochaines années. ■

Au Québec, les syndicats se mobilisent contre le projet de loi 3

Les syndicats et les organisations de la société civile du Québec s'organisent contre [le projet de loi 3](#), qui cible les droits et l'autonomie des syndicats. Des dizaines de milliers de

personnes ont dénoncé le projet de loi lors d'une manifestation dans le centre-ville de Montréal en novembre dernier.

Le projet de loi limite considérablement les activités politiques des syndicats en introduisant des cotisations syndicales facultatives et des restrictions sous prétexte d'accroître la transparence et d'améliorer la gouvernance et les processus démocratiques.

Selon Madeleine Pastinelli, présidente de la [Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université](#), « le projet de loi 3 s'inscrit dans une tendance à affaiblir celles et ceux qui, dans une société démocratique, ont précisément le rôle de questionner, de débattre et de tenir le pouvoir responsable ».

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec [a déclaré](#) que « le gouvernement tente de [...] couper les vivres [aux syndicats] et, ultimement, de les museler sur des revendications qui dépassent les conventions collectives, mais qui ont des conséquences directes sur les conditions de travail et de vie ».

Les déléguées et délégués au Conseil de l'ACPPU ont exprimé leur solidarité envers les syndicats du Québec et leur soutien aux revendications formulées lors de la mobilisation de novembre, et ont appelé la province à retirer ou à modifier le projet de loi. ■

Soutien fédéral à la recherche en langue française

En novembre dernier, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement annuel de 300 000 dollars pendant trois ans pour soutenir *le Service d'aide à la recherche en français* de l'Acfas.

L'Acfas est un organisme sans but lucratif voué à l'avancement et à la promotion de la recherche, de l'innovation et de la culture scientifique en langue française. Son *Service d'aide à la recherche en français* renforce la capacité de recherche des communautés francophones minoritaires en soutenant les professeures et professeurs, les postdoctorantes et postdoctorants, et les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en partenariat avec les établissements d'éducation postsecondaires.

L'ACPPU réclame depuis longtemps que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership pour appuyer et faire progresser la recherche en langue française. ■

Vol 73 N° 2 2026
March-April
mars-avril

Canada's voice for academic and professional staff
La voix du personnel académique et professionnel au Canada

bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université

www.CAUT.ca

NUMÉRO SPÉCIAL

L'ACPPU CÉLÈBRE 75 ans

Ne manquez pas notre
numéro spécial en avril





FEATURE

Delivering guardrails in the era of AI: The role of academic staff unions

By Hannah Johnston



REPORTAGE SPÉCIAL

Ériger des garde-fous à l'ère de l'IA : le rôle des syndicats de personnel académique

Par Hannah Johnston



When AI is mentioned, most post-secondary educators will think first of generative AI (GenAI) technologies. Over the past two years, student use of tools like ChatGPT and Copilot have come to dominate many of our conversations. As my techno-optimist colleagues welcome AI into the classroom, many others have resigned themselves to preparing students for a world where AI is inevitable.

Those of us who study the social and economic impacts of AI systems still resist – citing research about AI bias, false information and “hallucinations”; the environmental costs of these technologies; and the recent findings of cognitive decline among generative-AI users.

As the opportunities, risks and impacts that accompany this new wave of digital technologies are fiercely debated, there is at least one thing that proponents and antagonists can both agree on: AI is impacting post-secondary institutions – often in disruptive ways.

Irrespective of our orientations, AI has rendered many of our traditional learning assessments futile. More tiresome than reading a term paper written by an AI chatbot is having to read ten of them, and the only thing more exhausting than that is the paperwork required to report a violation of the institution’s academic integrity policy.

Post-secondary institutions haven’t yet reckoned with the additional workload associated with unauthorized AI use, and they’ve failed to consider the impacts that policing AI use might have on students’ teaching evaluations. Or perhaps they don’t care. After all, many schools are giving students discounted or free access to these tools.

While the AI boom and generative AI have captured the imagination of many (and colonized the nightmares of others), GenAI is only the most recent trend in a much larger digital turn affecting all aspects of our lives. This digitalization trend is fueled by the large-scale collection of data about our personal and professional activities, which are then algorithmically processed for a vast range of uses. The algorithms curate our online social media experiences; price our concert tickets, airplane flights and increasingly online groceries; and within workplaces, algorithms are being used for everything from evaluating job applicants to monitoring computer networks, tracking employee locations, assessing worker performance and more.

As educators, we seem prepared to consider what impact these technologies will have on our crafts of teaching and research, but rarely do we consider how these trends affect

us as workers and public sector employees. What data are our educational institutions collecting about us? How are they using it? And how can we ensure that our rights and interests are protected in the age of algorithmic management?

Why data rights are a union issue

As part of my research, I conduct interviews about how people feel about their privacy and data rights. From warehouses to hospitals, workers sometimes tell me that they don’t mind being tracked because they have nothing to hide. This position, however, misses the point and underestimates the risks.

Scholars have made compelling arguments for the value of preserving one’s personal privacy as a general principle at the individual level. Yet there are also crucial reasons to treat data privacy and rights as a collective issue. Simply put, the power of workers’ data isn’t just in the performance or activities of a single person – it is in the patterns and trends that can be derived by processing the data of all of us.

Let me give you some examples: Want to know who is a productive scholar? You need to know the average number of publications per year and the associated journal rankings. Want to know who spends the most time in the lab? You need to know how often people are present. Want to know if the ethics office needs an additional hire to process ethics applications within a predetermined time frame? You have to know the average rate of work.

At York, where I teach, the university created a campus-wide task force on AI. This task force recently introduced a new module on how to use AI for course planning and is using AI to “automate complex workflows” to “free up staff to tackle more impactful work.” This adoption, however, is taking place amidst the chronic underfunding of higher education.



GenAI is only the most recent trend in a much larger digital turn affecting all aspects of our lives.



Institutions like mine aren't hiring to fill the vacancies left by retirees; those jobs are being replaced by algorithmic robots. Need help from a real human? You can expect to work hard to find one, and then you can expect to wait – because humans are a disappearing species in this age of austerity, and those who remain are stretched thin. It is a work quality issue for faculty and staff alike.

Another reason that data rights are a union issue is about ensuring that our rights aren't eroded in the years to come. Unlike other resources, the data collected about us today may be used in the future in ways we have not yet imagined. Metal keys have been replaced with digital key cards. No longer do these tools merely grant access to the building; they now provide insight into how often we go to the office, where on campus we visit, and how often we access library resources.

These data could provide ample justifications for an administration to propose eliminating offices, reducing parking, or cutting back on library subscriptions. When you consider the monitoring of email and data storage, printing devices, work order requests, CCTV cameras, access cards, location devices, chat functions and software tools, it becomes clear that there is no shortage of data, and the array of potential uses is endless.

The need to bargain for better data rights

Management rights are typically far-reaching and constrained only by law and the collective agreements we negotiate. Given that Canada lacks a robust personal data protection regime, labour unions across the country can help to close this gap by bargaining for better data protection rights for their members.

Unions should aim to secure rights related to all parts of the data lifecycle, from collection to disposal. This includes:

- How and under what circumstances data is collected about workers
- How data is processed and stored
- How data is permitted to be processed and what processing restrictions are in place
- How workers' data is stored and deleted or otherwise disposed

Most importantly, unions should negotiate for ongoing consultation and co-governance rights about how digital technologies are selected and implemented at work.



Unions should negotiate for ongoing consultation and co-governance rights about how digital technologies are selected and implemented at work.

Public resources for the public good

Recent polls show that despite the vast investments by many organizations into digital technologies and AI “solutions,” most organizations haven't realized the efficiencies that these tools promise to deliver. If you watch the markets, you know this hasn't slowed investments.

Instead, much of this trend within our educational institutions could be aptly described as taking public money and public data – about workers and our students – and pouring it into the coffers of private corporations that are based, overwhelmingly, in the United States and that are busily developing the next algorithmic innovation to which we will be subjected.

It is time we had some guardrails. As unions move toward the bargaining table, let us all remember that an alternative is possible: one where workers have rights and access over the data they produce, where public money is spent in the public's interest, and where public post-secondary institutions are funded adequately because they are a public good. ■

Hannah Johnston is an assistant professor at York University in the School of Human Resources Management, where her research focuses on the digitalization of work.



Lorsqu'on évoque l'IA, la plupart des éducatrices et des éducateurs des établissements postsecondaires pensent d'abord aux technologies d'IA générative. Ces deux dernières années, bon nombre de nos conversations ont centré sur l'utilisation par les étudiantes et étudiants d'outils comme ChatGPT et Copilot. Tandis que mes collègues techno-optimistes accueillent favorablement l'IA en salle de classe, beaucoup d'autres se résignent à préparer la population étudiante à un monde où l'IA est inévitable.

Ceux et celles parmi nous qui étudient les répercussions sociales et économiques des systèmes d'IA continuent de résister, citant des recherches sur les biais, les fausses informations et les « hallucinations » de l'IA, les coûts environnementaux de ces technologies et les récentes découvertes sur le déclin cognitif chez les personnes qui utilisent l'IA générative.

Pendant que se poursuit le débat sur les possibilités, les risques et les conséquences de cette nouvelle vague de technologies, une chose, au moins, fait l'unanimité chez ses partisans et détracteurs : l'IA a un effet, souvent perturbateur, sur les établissements postsecondaires.

Quelles que soient nos orientations, l'IA a rendu futiles un grand nombre de nos évaluations traditionnelles de l'apprentissage. Il est plus fastidieux de lire dix travaux de fin de session rédigés par un robot conversationnel que d'en lire un seul, et plus épuisant encore de remplir toute la paperasserie nécessaire pour signaler une violation de la politique d'intégrité académique de l'établissement.

Les établissements postsecondaires ne tiennent toujours pas compte de la charge de travail supplémentaire liée à l'utilisation non autorisée de l'IA et ont omis de considérer les répercussions possibles de la surveillance de l'utilisation de l'IA sur les évaluations de l'enseignement par les étudiantes et étudiants. Cela ne les intéresse peut-être pas. Après tout, beaucoup d'établissements offrent à leur population étudiante un accès gratuit ou à prix réduit à ces outils.

Si l'essor de l'IA et l'IA générative ont captivé l'imagination de nombreuses personnes (et colonisé les cauchemars de bien d'autres), l'IA générative n'est que la plus récente tendance d'une transition numérique beaucoup plus vaste touchant tous les aspects de notre vie. Cette tendance à la numérisation est alimentée par la collecte à grande échelle de données sur nos activités personnelles et professionnelles, qui sont ensuite analysées par des algorithmes à des fins multiples. Les algorithmes organisent notre temps passé sur les réseaux sociaux en ligne et fixent le prix de nos billets de concert, de nos billets d'avion et, de plus en plus, des aliments que nous nous procurons en ligne. En milieu de travail, les algorithmes sont utilisés pour tout, de l'évaluation des candidatures à un



L'IA générative n'est que la plus récente tendance d'une transition numérique beaucoup plus vaste touchant tous les aspects de notre vie.

poste à la surveillance des réseaux informatiques, en passant par la localisation des employés, l'évaluation du rendement du personnel et autres.

En notre qualité d'éducatrices et d'éducateurs, nous semblons prêts à réfléchir aux répercussions qu'auront ces technologies sur notre métier d'enseignante, d'enseignant, de chercheuse ou de chercheur, mais nous nous interrogeons rarement sur leur effet sur nous en tant que travailleuses et travailleurs, ou employées et employés du secteur public. Quelles données nos établissements d'enseignement recueillent-ils sur nous? Comment les utilisent-ils? Et comment pouvons-nous assurer la protection de nos droits et de nos intérêts à l'ère de la gestion algorithmique?

Pourquoi les droits relatifs aux données sont-ils un enjeu syndical?

Dans le cadre de mes recherches, je mène des entretiens sur la façon dont les gens perçoivent leur vie privée et leurs droits relatifs aux données. Des entrepôts aux hôpitaux, des travailleuses et des travailleurs me disent que le fait de se faire surveiller ne les dérange pas, car ils n'ont rien à cacher. Cette position fait toutefois fi du problème et sous-estime les risques.

Des arguments convaincants en faveur de l'adoption du principe général de protection de la vie privée à l'échelle individuelle ont été mis de l'avant. Mais il existe également des raisons cruciales de traiter collectivement de la confidentialité et des droits relatifs aux données. La puissance des données des travailleuses et des travailleurs ne réside pas uniquement dans les actions ou activités d'une seule personne, mais dans les modèles et tendances pouvant être dégagés du traitement des données de chacun de nous.

Prenons quelques exemples : vous souhaitez savoir quelle chercheuse ou quel chercheur est productif? Vous devez connaître le nombre moyen d'articles publiés par an et le classement des revues dans lesquelles ils figurent. Vous voulez savoir qui passe le plus de temps dans un laboratoire?



Vous devez savoir à quelle fréquence les gens y sont présents. Vous voulez savoir si le bureau d'éthique a besoin d'une personne supplémentaire pour traiter les demandes dans un délai prédéterminé? Vous devez connaître le taux moyen de travail accompli.

À l'Université York, où j'enseigne, un groupe de travail sur l'IA a été créé à l'échelle du campus. Ce groupe de travail a récemment lancé un nouveau module sur le recours à l'IA pour la planification des cours qu'il utilise pour « automatiser les flux de travail complexes » et « réorienter le personnel vers des tâches plus importantes ». Or, ce travail s'inscrit dans un contexte de sous-financement chronique de l'enseignement supérieur.

Les établissements comme le mien ne font pas de recrutement pour pourvoir les postes laissés vacants par les départs à la retraite; ces emplois sont remplacés par des robots algorithmiques. Vous avez besoin de l'aide d'une personne en chair et en os? Vous allez peiner à en trouver une et devrez ensuite patienter, car les êtres humains sont une espèce en voie de disparition en cette période d'austérité et ceux qui restent sont débordés. C'est un problème de qualité du travail qui touche aussi bien le personnel académique que les autres employés et employés.

Les droits relatifs aux données sont également un enjeu syndical parce que nous devons garantir que nos droits ne seront pas érodés dans les années à venir. Contrairement à d'autres ressources, les données à notre sujet recueillies aujourd'hui pourraient être utilisées dans l'avenir à des fins que nous n'imaginons même pas. Les clés métalliques ont été remplacées par des cartes-clés numériques. Ces outils ne se contentent plus de donner accès au bâtiment; ils fournissent désormais des informations sur la fréquence à laquelle nous nous rendons au bureau, les secteurs du campus que nous fréquentons et la fréquence à laquelle nous accédons aux ressources de la bibliothèque.

Ces données pourraient fournir à l'administration de nombreux arguments en faveur de la suppression de bureaux, de l'élimination de places de stationnement ou de la réduction d'abonnements de bibliothèque. Si on y ajoute la surveillance des courriels, du stockage des données, des imprimantes, des bons de travail, des caméras de vidéosurveillance, des cartes d'accès, des dispositifs de localisation, des fonctions de clavardage et des logiciels, on comprend clairement que les données ne manquent pas et que leurs applications potentielles sont sans limites.

La nécessité de négocier de meilleurs droits relatifs aux données

Généralement, l'administration a des droits très vastes que

seules la loi et les conventions collectives que nous négocions limitent. Le Canada ne dispose pas de régime puissant de protection des données personnelles, mais les syndicats de l'ensemble du pays peuvent contribuer à combler cette lacune en négociant de meilleurs droits relatifs à la protection des données de leurs membres.

Les droits négociés par les syndicats devraient toucher toutes les étapes du cycle de vie des données, de leur collecte à leur élimination. Cela comprend :

- Comment et dans quelles circonstances sont recueillies les données sur les travailleuses et travailleurs
- Comment sont traitées et stockées les données
- Comment peuvent être traitées les données et quelles restrictions en matière de traitement des données sont en vigueur
- Comment sont stockées et supprimées ou éliminées les données des travailleuses et des travailleurs

Surtout, les syndicats devraient négocier des droits de consultation continue et de co-gouvernance en matière de sélection et de mise en œuvre des technologies numériques en milieu de travail.

Des ressources publiques pour le bien public

Des enquêtes récentes montrent que malgré les sommes importantes investies par de nombreuses organisations dans les technologies numériques et les « solutions » d'IA, la plupart de ces organisations n'ont pas réalisé les gains d'efficacité promis. Si vous observez les marchés, vous savez que cela n'a pas ralenti les investissements.

Au contraire, on pourrait apparenter cette tendance au sein de nos établissements d'enseignement au fait de prendre l'argent public et les données publiques – sur les travailleuses, travailleurs, étudiantes et étudiants – pour les verser dans les coffres d'entreprises privées qui sont basées, pour la plupart, aux États-Unis et qui s'affairent à développer la prochaine innovation algorithmique à laquelle nous serons soumis.

Il est temps d'ériger des garde-fous. Pendant que les syndicats se dirigent vers la table des négociations, rappelons-nous qu'une alternative est possible : une alternative qui donne aux travailleuses et aux travailleurs des droits et un accès aux données qu'ils produisent, où les fonds publics sont dépensés pour le bien public et où les établissements postsecondaires publics sont financés de manière adéquate parce qu'ils constituent un bien public. ■

Hannah Johnston est professeure adjointe à l'école de gestion des ressources humaines de l'Université York, où ses recherches portent sur la numérisation du travail.

Creative inclusion or regressive exclusion? AI and the arms race in teaching and learning

By Shoshanah Jacobs, Chris McCullough,
Amanda Ball, M. Alex Smith and Daniel Gillis

As the workshop facilitator demonstrated the latest update in AI technology, we realized that we had lost the arms race of teaching and learning.

This particular platform, part of the Autonomous AI (AAI) toolkits, functions as a web browser, enabling users to open their learning management system and instruct the browser to “read” all posted course materials and complete all assessments. There were options to “slow down” so that the metadata looked more human; you could even instruct it to make a couple of errors. One of our colleagues tried it in their third-year course: the AAI browser earned a 72%.

You can watch the session on YouTube: <https://youtu.be/3msiurIRBE8>

The video demonstrates AAI acting upon a course assessment – hosted by a Learning Management System (D2L Brightspace in this case) – that has been explicitly designed to evaluate higher order skill levels while providing equitable access to assessments (i.e. open internet, no lockdown browser, >2x time). The question presents students with a dataset that asks them to synthesize and interpret novel scenarios that reflect concepts they have covered in lectures.

Losing the arms race isn’t about all students or all teachers missing out. In many respects, this would be the best option because it would spark a drive for change. No, losing the arms race will be about the inequitable exclusion of students who rely on technology to access their courses, and about teachers who have been encouraged to upload/adapt and re-think placing their resources onto platforms that are now becoming increasingly useless.

Audio/video-recorded lectures can be

captioned more easily than live lectures, giving better access to students who are Deaf or hard of hearing. Providing lecture slides ahead of time allows English Language Learners to preview the content and tackle any new vocabulary ahead of lecture. It also allows students with learning disabilities and those who are neurodivergent to better follow along with the class itself.

Online content often becomes the only resource for students with mobility challenges when attending lectures is made impossible, either temporarily by uncleared snow on sidewalks, or permanently by still inaccessible buildings and classrooms. Synchronous, online lectures that are then recorded increase the number of students who can attend classes. Similarly, online final exams, especially for distance-education courses, make accessing education possible by students in remote communities.

Removing these online resources as a strategy to address the challenges posed by AI would be akin to taking all cars off the road to address the safety risks posed by self-driving cars.

Higher education’s history of fighting back leads us to predict that we will not respond well to this latest technology update. In 2020, for example, institutions were quick to adopt a lockdown browser and digital monitoring system that disproportionately flagged Black and brown-skinned users. Upon learning this, some of us started a “desk lamp borrowing program” to help their faces appear lighter.

Academic judiciary committees are still hearing cases of academic misconduct related to Proctorio or Respondus. Most higher education institutions didn’t stop using them after we learned that they were racist. Instead, we developed

policies that place the onus on the student to request an alternative testing format that, at the instructor’s discretion, could be less accessible.

New policies and resources are required to stem this tide. The onus for creating such policies and providing these resources must not fall on frontline instructors. They must be institution-wide and developed through a collegial process that includes broad representation from students, faculty, staff and administrative leadership.

In the same week as the workshop, a memo from the administration was sent regarding AAI and what instructors should do. The actions fell flat, for now; instructors should: (1) be aware, (2) consider assessment approaches less vulnerable to automation, (3) remember that lockdown browsers such as Respondus are still available, and (4) remind students about the institution’s academic misconduct policies.

An institution without a policy regarding student use of AAI is wasting instructor expertise and time in the design and implementation of inclusive evaluations. It is shortchanging students who appear to have achieved the learning outcomes without actually engaging in the learning. It is breaking a social contract with future employers and community members who understand (understood) what it means (meant) to be a graduate of that institution.

Technology and the internet have increased accessibility to higher education across Canada, and our society is better for this. We must not respond to autonomous AI technologies by regressing to past ways or adopting punitive policies that fragment student experiences and access. Autonomous AI challenges us to reflect deeply on what skills and attributes we want our learners

“

We must not respond to autonomous AI technologies by regressing to past ways or adopting punitive policies that fragment student experiences and access.

to have when they graduate. After all, anyone – human or not – can parrot information; what matters more is how we want students to apply it.

Yet the creative work our sector needs to engage with is inconsistent with provincial governments' approaches

to resourcing education. If funding continues to be slashed, we will choose to regress to old ways. Old ways that will not support the bulging enrolments that we have sustained to increase revenues. Ways that will mean denying a university education to already marginalized

disabled students, whose right to education is encoded in law.

Today, we find ourselves on a path forward with opportunities to creatively respond to changing societal needs. Let us not turn back to where we once were, with resourcing unable to support all students. Let us dig into a period of disruption with the passion and optimism needed to drive sustainable, meaningful change. ■

Shoshanah Jacobs, Alex Smith, and Daniel Gillis are professors. Chris McCullough and Amanda Ball are graduate students. They work collaboratively in the Department of Integrative Biology and the School of Computer Science (Gillis) at the University of Guelph.

One stop for all your coverage needs.

Get your preferred rate on home, car, and travel insurance.



Scan the QR code or call **1 833 583.3301** to get your price.



belairdirect.

Inclusion créative ou exclusion régressive? L'IA et la course à l'armement en matière d'enseignement et d'apprentissage

Par Shoshannah Jacobs, Chris McCullough,

Amanda Ball, M. Alex Smith et Daniel Gillis

En regardant l'atelier sur les dernières avancées en matière d'IA, nous avons compris que nous avons perdu la course à l'armement dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage.

Il y a une plateforme en particulier, un outil d'IA autonome (IAA), qui fonctionne à la manière d'un navigateur web en permettant à celles et ceux qui l'utilisent d'ouvrir leur système de gestion de l'apprentissage et de demander au navigateur de « lire » tout le matériel de cours affiché et d'effectuer toutes les évaluations. On y offre même des options de « ralentissement » du processus pour donner aux métadonnées une apparence plus humaine, ainsi que la possibilité de demander au système de faire quelques erreurs. Un collègue a essayé le navigateur IAA dans son cours de troisième année et a obtenu une note de 72 %.

Vous pouvez regarder l'atelier sur YouTube : <https://youtu.be/3msiurIRBE8>.

La vidéo montre l'IAA à l'œuvre lors d'une évaluation de cours hébergée par un système de gestion de l'apprentissage (D2L Brightspace dans ce cas-ci) et explicitement conçue pour évaluer les niveaux de compétence d'ordre supérieur tout en offrant un accès équitable aux évaluations (c'est-à-dire Internet ouvert, navigateurs non verrouillés, temps >2x). La question présente aux étudiantes et aux étudiants un ensemble de données leur demandant de synthétiser et d'interpréter de nouveaux scénarios liés aux concepts abordés durant les cours.

Le fait de perdre la course à l'armement ne serait pas nécessairement une mauvaise chose pour l'ensemble des

étudiantes et des étudiants, ou du personnel enseignant. À bien des égards, cette option serait la meilleure en ce qu'elle apporterait un vent de changement. Ici, la perte serait celle des étudiantes et des étudiants injustement exclus en raison de leur dépendance à des technologies pour suivre leurs cours ou celle des enseignantes et des enseignants qu'on a encouragés, parfois avec insistance, à adapter et à télécharger leurs ressources sur des plateformes qui deviennent de plus en plus inutiles.

Les cours audio/vidéo préenregistrés peuvent être sous-titrés plus facilement que les cours dispensés en direct, ce qui facilite l'accès des étudiantes et des étudiants sourds ou malentendants. L'accès aux diapositives de cours à l'avance permet aux personnes en cours d'apprentissage de la langue d'enseignement de prévisualiser le contenu et d'explorer tout nouveau vocabulaire avant le cours. Cela permet également aux étudiantes et aux étudiants neurodivergents ou ayant des troubles d'apprentissage de mieux suivre les cours.

Le contenu en ligne est souvent la seule ressource à laquelle ont accès les étudiantes et étudiants à mobilité réduite qui ne peuvent pas se présenter à leurs cours de façon temporaire en raison d'accumulation de neige sur les trottoirs ou de façon permanente en raison de bâtiments et de salles de classe toujours non accessibles. Les cours offerts simultanément en ligne, puis enregistrés, permettent la participation de davantage d'étudiantes et d'étudiants. De même, les examens finaux pouvant être effectués en ligne, surtout dans le cas des cours offerts à distance, rendent l'éducation accessible aux étudiantes et aux étudiants

de collectivités isolées.

La suppression de ces ressources en ligne pour répondre aux défis posés par l'IA reviendrait à retirer toutes les voitures de la circulation pour éliminer les risques à la sécurité liés aux voitures autonomes.

Le passé de résistance de l'enseignement supérieur nous pousse à prédire que nous ne réagirons pas bien à cette dernière mise à jour technologique. En 2020, par exemple, les établissements ont rapidement adopté un navigateur verrouillé et un système de surveillance numérique qui ciblaient de manière disproportionnée les utilisatrices et utilisateurs noirs et de couleur. En apprenant cela, certaines et certains d'entre nous ont lancé un « programme de prêt de lampes de bureau » pour les aider à dissimuler leur teint foncé.

Les comités judiciaires académiques continuent d'entendre des affaires d'inconduite académique liées à Proctorio ou Respondus. Or, la plupart des établissements d'éducation postsecondaire n'ont pas cessé d'utiliser ces outils après avoir appris qu'ils étaient racistes. Au lieu de cela, ils ont élaboré des politiques qui obligent les étudiantes et étudiants à demander un autre format d'examen qui, à la discrétion de l'enseignante ou de l'enseignant, pourrait être moins accessible.

De nouvelles politiques et ressources sont nécessaires pour endiguer cette tendance. Il ne devrait pas incomber aux enseignantes et aux enseignants de première ligne de créer ces politiques et de fournir ces ressources. Celles-ci devraient plutôt être élaborées selon un processus collégial qui prévoit une vaste représentation des étudiantes et

des étudiants, du personnel enseignant, du reste du personnel et de la direction administrative, et être offertes à l'échelle de l'établissement.

Durant la semaine où l'atelier a été offert, l'administration a envoyé une lettre concernant l'IAA et ce que devait faire le personnel enseignant. Le tout est resté sans effet pour l'instant; le personnel enseignant doit : (1) rester à l'affût, (2) envisager des méthodes d'évaluation moins vulnérables à l'automatisation, (3) se rappeler que les navigateurs verrouillés comme Respondus sont toujours disponibles et (4) rappeler aux étudiantes et aux étudiants les politiques de l'établissement en matière d'inconduite académique.

Les établissements qui n'adoptent pas de politique sur l'utilisation de l'IAA par la population étudiante gaspillent le temps et l'expertise du personnel enseignant qui conçoit et met en œuvre des évaluations inclusives. Ils portent atteinte aux étudiantes et aux étudiants qui semblent avoir atteint les objectifs d'apprentissage sans avoir réellement participé à l'apprentissage.

Ils rompent leur contrat social avec les futurs employeurs et les membres de la collectivité qui comprennent (comprenaient) ce que signifie (signifiait) le fait d'être diplômée ou diplômé de cet établissement.

La technologie et Internet ont accru l'accès à l'enseignement supérieur dans l'ensemble du Canada, et notre société s'en porte mieux. Nous ne devons pas réagir aux technologies d'IA autonomes à l'aide des méthodes du passé ou en adoptant des politiques punitives qui fragmentent l'expérience et l'accès de la population étudiante. L'IA autonome nous invite à réfléchir profondément aux compétences et aux qualités que nous voulons impartir aux apprenants et aux apprenants qui obtiendront nos diplômes. Après tout, n'importe quelle personne ou machine peut répéter de l'information; ce qui importe davantage, c'est la manière dont nous voulons que les étudiantes et étudiants appliquent cette information.

En même temps, le travail créatif que doit entreprendre notre secteur n'est pas compatible avec l'approche des gouvernements provinciaux en matière

de financement de l'éducation. Si les compressions budgétaires se poursuivent, nous choisirons de revenir aux anciennes méthodes. Ces méthodes ne permettront pas de soutenir la hausse des inscriptions que nous avons maintenue afin d'accroître nos revenus. Elles reviendront à refuser à des personnes handicapées déjà marginalisées l'accès à une éducation postsecondaire, un droit inscrit dans la loi.

Aujourd'hui, la voie sur laquelle nous nous trouvons nous offre l'occasion de répondre de manière créative aux besoins changeants de la société. Ne revenons pas aux temps où les ressources étaient insuffisantes pour soutenir toute la population étudiante. Abordons la période de bouleversements qui s'annonce avec la passion et l'optimisme nécessaires pour susciter des changements durables et significatifs. ■

Shoshannah Jacobs, Alex Smith et Daniel Gillis sont professeurs. Chris McCullough et Amanda Ball sont étudiants aux cycles supérieurs. Ils travaillent de façon collaborative au département de biologie intégrative et à l'école des sciences informatiques (Daniel Gillis) de l'Université de Guelph.

Bourse commémorative

J.H.-Stewart-Reid pour études doctorales

La Fiducie de la Bourse commémorative J.H.-Stewart-Reid a été créée pour rappeler la mémoire du premier secrétaire général de l'ACPPU. Chaque année une bourse d'études de 5 000 \$ est attribuée à une doctorante ou un doctorant inscrit à un programme d'une université canadienne.

DATE LIMITE : 30 AVRIL 2026

Pour plus d'information et pour postuler
stewartreid.caut.ca



The AI Con



Emily M. Bender and Alex Hanna
Harper Collins Publishers, 2025; 288 pp

By Marc Schroeder

AI hype abounds. At speculative extremes, artificial general superintelligence lies around the corner, either promising a godlike panacea or threatening human existence. More banal varieties, seeming reasonable by comparison, foretell profound economic disruption.

Smart businesses, institutions and nations will leverage AI to cut costs and turbocharge productivity. Workers and students must therefore (re)train for a transformed job market. Savvy investors will make boatloads of money.

Somehow this will lead to greater prosperity for all, but only if we're clever enough to understand the vision and hold its promise in mind while the powers that be redeploy capital and repurpose workers as AI system attendants.

This banal hype targets investors, managers and elected officials, aiming to nudge adoption. If it happens to justify it in others' minds too, facilitating general acceptance of unending competition and attendant technological change and precarity, so much the better.

Enter *The AI Con* by University of Washington linguist Dr. Emily Bender and sociologist Dr. Alex Hanna, director of research at the Distributed AI Research Institute (DAIR). Bender is well-known as one of the authors of the influential

“

Calling out hype won't stop so-called AI from being forced down our throats anyway.

AI-critical “[Stochastic Parrots](#)” paper from 2021.

Published in 2025, *The AI Con* is a book-length dismantling of AI hype. That Bender and Hanna are not anti-technology is clear from the outset (and from the work of colleagues: DAIR founder, computer scientist Dr. Timnit Gebru, was an AI researcher at Google prior to being [forced out](#)). Nor do they paint all machine-learning systems with the same brush, even when lumped together under a common “AI” banner. Bender and Hanna help us tease the issues apart.

Intelligence, thought, mind, understanding and creativity are hardly sharp and fully understood categories, despite their liberal sprinkling throughout AI-industry marketing copy. As the authors recount, the term “AI” originated not as a descriptor of a well-defined set of technologies but as a branding move. Indeed, the term has been applied variously, both today and over time.

Consider, for example, deductive, logical model-based “expert systems” – the “AI” of decades past – versus the stochastic parrots promoted today. Bender and Hanna especially target generative systems that extrude synthetic text and other media. Think chatbots like ChatGPT and text-to-image systems like ChatGPT and text-to-image systems like Stable Diffusion. These are trained, using vast amounts of computing power (not to mention human labour, energy, material and water), over internet-scale datasets to create *corpus models* that capture things like word relationships and can thus

reproduce plausible approximations of already-existing documents, images, etc. The words in the synthetic response to a chatbot prompt appear to hang together coherently because they tend to hang together in similar ways in prior human works.

Drawing on linguistics, the authors explain why readers are predisposed to impute the existence of another mind behind the synthetic responses extruded by a large language model, even though there isn't one. This predisposition, Bender and Hanna argue, is the stock-in-trade of hype-mongers, making it easier to convince others that generative systems are powerful enough to replace human workers.

For those following the AI adoption push from a critical perspective, the book is probably well trod ground. Nevertheless, at about 200 pages, it's a concise debunking of AI hype and helpful summary of many key issues. The authors provide copious examples of systems falling short of promises, sometimes by a wide margin, sometimes with dire consequences for real people.

Public institutions and their administrators have been especially vulnerable to the AI push. Bender and Hanna illustrate repeatedly that conditions are ripe when austerity plus high demand (for example, for medical care, post-secondary education, peer review, etc.) lead to persistent strains, together with the presence of accumulated, minable data. The pitch: AI

systems trained on institutional/sectoral data can mitigate the strains, cutting costs and freeing the time of those who remain, albeit under more precarious employment conditions.

The catch? As educators know, the teaching-learning relationship, like the doctor-patient relationship, is a complex, deeply human one not reducible, when meaningful, to prompt-call/synthetic-text-response. There's simply too much more to it than that. As the authors persuasively argue, such activities are distinctly human, and you need people for social services.

If *The AI Con* has a shortcoming, it's an insufficient political-economic analysis of the current AI-adoption drive and the collective political power required to set it on a better path. Discourse is a terrain of struggle, so inoculating against hype has its place, but it's not enough.

The authors conclude with a strategy

chapter containing a comprehensive list of regulations and policy measures, including support for libraries, which governments ought to enact. But they put too much faith in calling out hype as a means of realizing these goals, without addressing the elephant in the room: Governments, including the [Carney government](#) and the [Trump administration](#), are all-in on the capital-friendly AI adoption Bender and Hanna convincingly argue hollows out science, journalism, education, health care and so on. The 2023 U.S. actors' and writers' strikes are named as successful struggles, but otherwise unions receive only glancing attention.

A larger and stronger labour movement – strong both locally and through wider relations of cross-sector solidarity – is the only real hope we have for protecting the dignity of work in our institutions and building the collective power without

which governments will be disinclined to enact better regulations, siding instead with moneyed interests.

So yes, take a critical approach as a scholar and learn to recognize and dismantle AI hype. Bender and Hanna provide a useful resource. But understand that calling out hype won't stop so-called AI from being forced down our throats anyway. Work with your colleagues every day, even in small ways, to steadily build the collective power needed to ensure technology, whenever we choose to develop and adopt it, truly advances the public interest and the human-centered nature of our work. ■

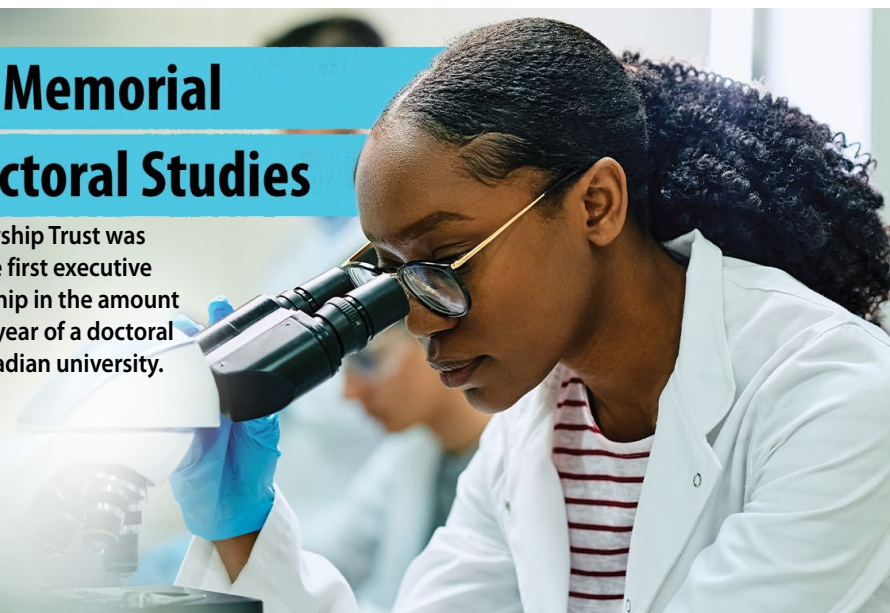
Marc Schroeder teaches computer science in the Department of Mathematics and Computing at Mount Royal University, studies computing education from a learning sciences perspective, and is CAUT Vice-president.

J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship for Doctoral Studies

The J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship Trust was founded to honour the memory of the first executive secretary of CAUT. Each year a fellowship in the amount of \$5,000 is awarded, tenable for one year of a doctoral program in any field of study at a Canadian university.

DEADLINE: APRIL 30, 2026

For more information and to apply
stewartreid.caut.ca



« The AI Con »



Emily M. Bender et Alex Hanna
Harper Collins Publishers, 2025; 288 pp

Par Marc Schroeder

Les promesses entourant l'IA foisonnent. Aux extrêmes, la naissance d'une superintelligence artificielle globale est à nos portes, et elle promet d'être une panacée divine ou une menace pour le genre humain. Des versions plus banales, qui semblent raisonnables en comparaison, annoncent de graves perturbations économiques.

Les entreprises, les institutions et les nations fûtées miseront sur l'IA pour réduire leurs coûts et rehausser considérablement leur productivité. Les travailleuses et travailleurs ainsi que les étudiantes et étudiants devront par conséquent faire (ou refaire) leur formation en fonction d'un marché de l'emploi profondément transformé. Les investisseurs avisés en profiteront pour s'enrichir substantiellement.

D'une certaine manière, cela mènera à une plus grande prospérité pour tous, mais seulement si nous sommes assez intelligents pour comprendre la vision et garder sa promesse à l'esprit alors que les puissances en cause redéploient leurs capitaux et transforment le rôle des travailleuses et travailleurs afin qu'elles et ils deviennent des préposées et préposés aux systèmes IA.

Cette banale frénésie a pour cible les investisseuses et investisseurs, les



Dénoncer la frénésie n'empêchera pas la prétendue intelligence artificielle de nous être enfoncée dans la gorge.

gestionnaires et les élues et élus dans le but d'encourager l'adoption de l'IA. Si cela se produit et convainc d'autres types de personnes, facilitant ainsi l'acceptation généralisée d'une concurrence sans fin, de changements technologiques et d'une certaine précarité, alors tant mieux.

Et voilà qu'est publié *The AI Con* rédigé par Emily Bender, linguiste à l'Université de Washington et par Alex Hanna, sociologue et directrice de recherche au DAIR (Distributed AI Research Institute). Emily Bender est bien connue comme étant l'une des autrices de « [Stochastic Parrots](#) », un influent article critique de l'IA publié en 2021.

Publié en 2025, *The AI Con* est un ouvrage qui déconstruit la frénésie autour de l'IA. Il est clair dès le début du livre que Bender et Hanna ne sont pas contre la technologie (en effet, une de leurs collègues, Timnit Gebru, informaticienne et fondatrice du DAIR, était chercheuse en IA auprès de Google, avant d'avoir été **forcée de quitter l'entreprise**). Elles ne dépeignent pas non plus tous les systèmes d'apprentissage automatique d'une façon unique, même lorsqu'ils sont tous regroupés sous la même bannière « IA ». Les deux autrices nous aident à décortiquer les différents enjeux.

L'intelligence, la pensée, l'esprit, la compréhension et la créativité ne sont pas des catégories véritablement définies avec grande précision ni pleinement

comprises, malgré le fait qu'elles soient largement répandues grâce au marketing du secteur de l'IA. Comme nous le rappellent les autrices, le terme « intelligence artificielle » est d'abord apparu non pas en tant que descriptif d'un ensemble de technologies bien défini, mais comme une initiative de stratégie commerciale. En effet, le terme a été utilisé dans différents contextes, tant aujourd'hui qu'au fil du temps.

Prenez par exemple les « systèmes experts » basés sur la logique et la déduction – l'« IA » telle que conçue il y a quelques décennies – et faites la comparaison avec les « perroquets stochastiques » dont on parle aujourd'hui. Emily Bender et Alex Hanna ciblent tout particulièrement les systèmes d'IA générative qui s'inspirent de textes synthétiques et d'autres médias. Songez à des robots conversationnels comme ChatGPT ou à des systèmes de transformation de texte en image comme Stable Diffusion. Ces systèmes sont entraînés en utilisant énormément de puissance informatique (sans parler d'effort humain, d'énergie, de matériaux et d'eau) avec l'aide d'ensembles de données à l'échelle d'Internet afin de créer des corpus qui saisissent des éléments comme les relations entre les mots et qui peuvent ainsi reproduire des approximations plausibles de documents ou d'images déjà existants. Les mots

utilisés dans la réponse synthétique à une question posée à un robot conversationnel semblent cohérents parce qu'ils tendent à se retrouver ensemble tout comme le font les mots rédigés préalablement par des êtres humains.

S'inspirant de la linguistique, les autrices expliquent pourquoi les lectrices et lecteurs sont prédisposés à croire en l'existence d'un autre esprit pensant derrière les réponses synthétiques tirées d'un vaste modèle linguistique, même si ce n'est pas le cas. Cette prédisposition, affirment Bender et Hanna, est le crédo des générateurs de frénésie, qui les aide à convaincre d'autres personnes que les systèmes génératifs sont suffisamment puissants pour remplacer des travailleuses et travailleurs en chair et en os.

Pour celles et ceux qui suivent l'évolution de l'adoption de l'IA d'un point de vue critique, le livre les mène probablement sur des sentiers déjà bien explorés. Cependant, vers la page 200, on retrouve une démystification concise de la frénésie entourant l'IA et un résumé très utile d'une foule d'enjeux importants. Les autrices fournissent de nombreux exemples de systèmes n'ayant pas rempli leurs promesses, parfois de manière très décevante, et parfois avec des conséquences désastreuses pour de véritables personnes.

Les établissements publics ainsi que leurs administratrices et administrateurs ont été particulièrement vulnérables à la hausse de popularité de l'IA. Les autrices du livre illustrent à de nombreuses reprises que les conditions sont réunies lorsque l'austérité et les services en forte demande (par exemple, les soins médicaux, l'enseignement postsecondaire, la révision par les pairs, etc.) exercent des pressions persistantes, de concert avec la présence de données

accumulées et exploitables. L'argument avancé : les systèmes IA entraînés sur des données institutionnelles ou sectorielles peuvent atténuer les pressions en permettant de réduire les coûts et de libérer du temps à ceux qui restent; cependant, leurs conditions d'emploi seront plus précaires.

Le problème? Comme le savent les enseignantes et enseignants, la relation entre elles et eux et les étudiants et étudiants, tout comme la relation entre médecin et patient ou patient est un rapport complexe, profondément humain qui, lorsqu'il est signifiant, ne peut se réduire à un court appel ou à une réponse générée par ordinateur. Cette relation englobe beaucoup plus que cela. Les autrices, extrêmement convaincantes, expliquent que ces activités sont résolument humaines et qu'il faut des êtres humains pour la prestation de services sociaux.

L'ouvrage *The AI Con* possède cependant une lacune : l'analyse politico-économique insuffisante de la poussée actuelle de l'adoption de l'IA et du pouvoir politique collectif nécessaire pour orienter le développement de l'IA de meilleure façon. Le débat est un terrain de lutte; par conséquent, s'il est nécessaire de condamner la frénésie autour de l'IA, cette initiative n'est pas suffisante.

Les autrices concluent leur ouvrage par un chapitre portant sur la stratégie et qui renferme une liste exhaustive de mesures de réglementation et de mise en place de politiques, notamment le soutien à accorder aux bibliothèques que les gouvernements se doivent de mettre en œuvre. Cependant, elles misent trop sur la déconstruction de la frénésie entourant l'IA comme moyen de réaliser ces objectifs, sans parler de l'éléphant dans la pièce : les gouvernements, notamment le [gouvernement Carney](#) et

[l'administration Trump](#). Ceux-ci sont pleinement favorables à l'adoption de l'intelligence artificielle susceptible d'attirer des capitaux et à propos de laquelle Bender et Hanna affirment de façon convaincante qu'elle va nuire à la science, au journalisme, à l'éducation, aux soins de santé et ainsi de suite. Les autrices qualifient les grèves des acteurs et des scénaristes américains en 2023 de luttes fructueuses, mais autrement les syndicats ne font l'objet que d'une faible attention.

Un mouvement syndical plus étendu et plus fort – une force locale et qui se manifeste par des relations de solidarité multisectorielle plus étendues – constitue le seul véritable espoir que nous avons de protéger la dignité du travail dans nos établissements et de construire la puissance collective sans laquelle les gouvernements ne seront pas motivés à mettre en place une réglementation plus efficace et se tourneront plutôt vers des intérêts financiers.

Alors oui, adoptez une approche critique tel une érudite ou un érudit et découvrez comment reconnaître et démanteler la frénésie autour de l'IA. L'ouvrage d'Emily Bender et Alex Hanna est une ressource utile. Mais sachez que de dénoncer la frénésie n'empêchera pas la prétendue intelligence artificielle de nous être enfoncée dans la gorge. Travaillez avec vos collègues chaque jour, même modestement, pour créer de façon constante le pouvoir collectif nécessaire afin que la technologie, lorsque nous choisissons de la développer et de l'adopter, serve véritablement l'intérêt public ainsi que la nature profondément humaine de notre travail. ■

Marc Schroeder enseigne l'informatique au département des mathématiques et de l'informatique de l'Université Mount Royal, étudie l'enseignement de l'informatique du point de vue des sciences de l'apprentissage, et il est vice-président de l'ACPPU.

Francine Berish

Francine Berish is the geospatial data librarian at Queen's University. She is a member of the Queen's Coalition Against Austerity (QCAA), a grassroots alliance that challenges cuts, demands budget transparency, and aims to revitalize collegial governance.

Tell us about the formation of QCAA.

After Queen's administration made clear that the university is facing budget pressures based on decisions made at the provincial level, among other factors, our colleagues took a closer look at Queen's budget. They published a detailed report, which revealed notable discrepancies between projected deficits and actual financial figures.

Our interpretation of the administration's planned cuts and policy changes aligned with what some have described as a "shock doctrine" approach: using alarming news to push through disruptive changes.

The scale, speed and unnuanced way the administration made budgetary decisions brought members of the campus community together to form QCAA. We aimed to challenge the administration's narrative of imminent collapse. The early efforts of the [Queen's Students vs Cuts](#) group and collaboration inspired our coalition.

In the spring of 2024, Provost Matthew Evans claimed that Queen's might face bankruptcy due to provincial funding decisions, sending shockwaves through our community and causing concern and confusion.

The media had a field day with this dire forecast, but many academic staff pointed out that Queen's financial position was strong compared to other Ontario universities. Independent bond rating agencies had also given the university favourable assessments.

Academic staff felt that the

administration's framing of a looming deficit was being used to justify austerity measures that would disproportionately affect them, students and other groups.

How does QCAA spread its message?

We're experimenting with creative ways to offer a compelling counter-narrative and build community. We're here to show that resistance to fear-based decision-making can be both serious and imaginative.

We kicked things off by launching a website and organizing a week of anti-austerity events. One of the highlights was a well-attended online [teach-in](#) that the campus radio station broadcast live.

Throughout the week, we hosted sign-making drop-ins to support various demonstrations. We wanted to make it easy for people to show up and speak out. First, we organized to oppose cuts to the Queen's Graduate Award, a crucial part of graduate funding packages, providing an average of \$4,100 per student. Later, we organized in support of striking PSAC 901 workers, the union of graduate teaching assistants, teaching fellows and postdoctoral scholars.

To make financial data more accessible, we turned to data visualization. We've been mapping trends such as the growth of the university's Pooled Investment Fund. It's striking how the administration isn't reinvesting those gains in education or staffing.

Our tactics are not all spreadsheets and charts. We also use humour and art to challenge the administration. We published [Deane vs Deane](#), a satirical piece, which exposed the administration's habit of saying one thing while doing another. We created a parody of the university's effectiveness survey by consultancy Nous, named the [Senior Administration Effectiveness Survey](#).

We recently followed up with a piece

titled [Still a Trap: How to Respond to the Second "Service Effectiveness Survey,"](#) in line with the latest round of Nous benchmarking surveys.

How do you ensure grassroots participation?

Our coalition started informally. We mostly communicated through a chat app, which was great for privacy but tough for accessibility and continuity, especially as people came and went.

As our group expanded, new challenges appeared. We had to start thinking seriously about what membership meant, how to build trust, and how to share leadership. With people cycling in and out – some graduating, others going on sabbatical or retiring – we needed a structure that could adapt.

To address this, the coalition began developing clearer working groups and layered participation models. We're trying to move away from relying on a single communication channel. We want to build flexibility and resilience.

QCAA's membership includes individuals with varying levels of job security, so safety and anonymity are key concerns. One of the tools we use is a "gossip box" that allows people to share sensitive information anonymously. It's been vital for surfacing changes that the administration hasn't announced.

We also focus on holding space for academic staff and students to come together, challenge austerity narratives, and push back against misinformation. We use humour not just in our creative work, but to cope. It helps us get through tense meetings and troubling communications with a bit of levity.

What lessons have you learned?

We've learned how opaque university budget reporting has become over the past decade. It's become harder to



compare financial data year over year. This reinforces the need to question financial claims, especially when the numbers don't line up with past presentations.

Another challenge is the shift to online and hybrid meeting formats. It's made decision-making less participatory. Administrations push budgets through quickly, often without meaningful discussion or debate.

Despite these hurdles, we see promise in grassroots engagement for faculty associations. Informal

platforms like QCAA, digital forums and even department meetings are helping normalize skepticism. They are encouraging academic staff to take a more active role in university governance and to feel empowered to ask tough questions.

What's next?

To mark two years since the provost's bankruptcy warning, we're hoping to plan a "Not Bankrupt" celebration. It's our way of highlighting the resilience of the campus community and poking fun at the

alarmist messaging we've been resisting.

The event will showcase QCAA's signature blend of pointed critique and playful resistance. One idea we're excited about is the "Anti-Austerity Awards," where folks from across Queen's can nominate contenders for categories like "Most Administrative Spending." We're leaning into creativity. It's satire with a purpose.

We want to challenge austerity narratives in ways that are funny and deeply rooted in solidarity and community. ■

Francine Berish

Francine Berish est bibliothécaire spécialisée dans les données géospatiales à l'Université Queen's. Elle est membre de la Queen's Coalition Against Austerity (QCAA), une alliance communautaire qui s'oppose aux coupes budgétaires, exige la transparence budgétaire et vise à revitaliser la gouvernance collégiale.

Parlez-nous de la formation de la QCAA.

Après que l'administration de l'Université Queen's eut clairement indiqué que l'établissement devait composer avec des pressions budgétaires découlant notamment de décisions prises à l'échelle provinciale, nos collègues ont examiné de plus près le budget de l'université. Ils ont publié un rapport détaillé qui révélait des écarts importants entre les déficits prévus et les données financières réelles.

Notre interprétation des coupes budgétaires et des changements de politique prévus par l'administration correspondait à ce que certains ont qualifié de « doctrine du choc », c'est-à-dire l'utilisation de nouvelles alarmantes pour faire passer des changements perturbateurs.

L'ampleur, la rapidité et le manque de nuance avec lesquels l'administration a pris ses décisions budgétaires ont poussé les membres de la communauté universitaire à s'unir pour former la QCAA. Notre objectif était de remettre en question le discours de l'administration sur un effondrement imminent. Les premiers efforts du groupe [Queen's Students vs Cuts](#) et leur collaboration ont inspiré notre coalition.

Au printemps de 2024, le vice-recteur Matthew Evans a déclaré que l'université risquait la faillite en raison des décisions relatives au financement provincial, provoquant une onde de choc dans notre communauté et suscitant inquiétude et confusion.

Les médias s'en sont donné à



Notre interprétation des coupes budgétaires et des changements de politique prévus par l'administration correspondait à ce que certains ont qualifié de « doctrine du choc », c'est-à-dire l'utilisation de nouvelles alarmantes pour faire passer des changements perturbateurs.

cœur joie à parler de cette prévision catastrophique, mais bon nombre de membres du personnel académique ont indiqué que la situation financière de l'université était solide par rapport à celle d'autres universités ontariennes. Des agences de notation indépendantes avaient également donné des évaluations favorables à l'université.

Le personnel académique estimait que l'administration utilisait la perspective d'un déficit imminent pour justifier des mesures d'austérité qui les affecteraient démesurément, tout comme la population étudiante et d'autres groupes.

De quelle façon la QCAA diffuse-t-elle son message?

Nous utilisons des moyens créatifs de proposer un contre-discours convaincant et de bâtir une communauté. Nous sommes là pour montrer que la résistance à la prise de décision fondée sur la peur peut être à la fois sérieuse et imaginative.

Nous avons d'abord lancé un site web et organisé une semaine d'événements pour dénoncer l'austérité. Le populaire séminaire en ligne diffusé en direct par la station de radio du campus a sans doute été l'un des moments forts.

Tout au long de la semaine, nous avons organisé des ateliers de création de pancartes pour soutenir diverses manifestations. Nous voulions encourager la participation et la prise de parole. Nous nous sommes rassemblés pour nous opposer aux coupes dans la bourse d'études supérieures de l'université, un élément essentiel du financement des études supérieures, qui offre en moyenne 4 100 \$ par étudiante et étudiant. Ensuite, nous nous sommes réunis pour soutenir les travailleuses et travailleurs en grève de la section locale 901 de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, le syndicat des adjointes et adjoints à l'enseignement diplômés, des chargées de cours et chargés de cours et des chercheuses et chercheurs postdoctoraux.

Afin de rendre les données financières plus accessibles, nous avons eu recours à la visualisation des données. Nous avons schématisé des tendances comme la croissance du fonds d'investissement commun de l'université. Il est frappant de constater que l'administration ne réinvestit pas ces gains dans l'éducation ou le personnel.

Nos tactiques ne se limitent pas à

des tableurs et à des graphiques. Nous utilisons également l'humour et l'art pour confronter l'administration. Nous avons publié un article satirique, intitulé *Deane vs Deane*, qui dénonçait la tendance de l'administration à dire une chose et à en faire une autre. Nous avons créé une parodie du sondage d'efficacité de l'université réalisée par le groupe-conseil Nous, intitulée *Senior Administration Effectiveness Survey*. Nous avons récemment publié un article intitulé *Still a Trap: How to Respond to the Second "Service Effectiveness Survey"*, en lien avec la dernière série de sondages comparatifs menés par le groupe Nous.

Comment garantisiez-vous la participation de la communauté?

Notre coalition a démarré de manière informelle. Nous communiquions principalement par le biais d'une application de clavardage, qui était idéale pour la confidentialité, mais difficile sur le plan de l'accessibilité et de la continuité, d'autant plus que les gens allaient et venaient.

À mesure que notre groupe s'élargissait, de nouveaux enjeux sont apparus. Nous avons dû commencer à songer sérieusement à ce que signifiait l'adhésion et à la manière d'instaurer la confiance et de partager le leadership. Puisque les membres allaient et venaient, certains obtenant leur diplôme et d'autres prenant un congé sabbatique ou leur retraite, nous avions besoin d'une structure capable de s'adapter.

Pour ce faire, la coalition a commencé à mettre en place des groupes de travail plus transparents et des modèles de participation à plusieurs niveaux. Nous essayons de ne plus dépendre d'une seule voie de communication. Nous voulons développer notre flexibilité et notre résilience.

La sécurité d'emploi des membres

de la QCAA est variable et c'est pourquoi la sécurité et l'anonymat sont des préoccupations majeures. Nous utilisons une « boîte de partage » qui permet aux gens de communiquer des renseignements sensibles de manière anonyme. Elle s'est avérée essentielle pour faire émerger des changements que l'administration n'avait pas annoncés.

Nous nous efforçons aussi de créer un espace où le personnel académique et les étudiantes et étudiants peuvent se réunir, remettre en question les discours sur l'austérité, et lutter contre la désinformation. Nous utilisons l'humour non seulement dans notre travail créatif, mais aussi pour faire face à la situation. Cette approche nous aide à traverser les réunions tendues et les communications difficiles en faisant preuve d'un peu de légèreté.

Quelles leçons avez-vous tirées?

Nous avons constaté l'opacité des rapports budgétaires de l'université au cours de la dernière décennie. Il est désormais plus difficile de comparer les données financières d'une année à l'autre, renforçant ainsi la nécessité de remettre en question les déclarations financières, en particulier lorsque les chiffres ne correspondent pas aux présentations antérieures.

La transition vers des formats de réunion en ligne et hybrides posait également un enjeu. La prise de décision était moins participative. Les administrations font adopter des budgets rapidement, souvent sans discussion ni débat significatif.

Malgré ces obstacles, nous voyons un avenir prometteur dans l'engagement communautaire pour les associations de professeures et professeurs. Des plateformes informelles comme la QCAA, des forums numériques et même des réunions de département contribuent

à normaliser le scepticisme. Elles encouragent le personnel académique à jouer un rôle plus actif dans la gouvernance universitaire et à se sentir plus habilité à poser des questions difficiles.

Quelles sont les prochaines étapes?

Pour marquer le deuxième anniversaire de l'avertissement de faillite du vice-recteur, nous espérons organiser une célébration pour proclamer que l'université n'est pas en faillite. C'est notre façon de souligner la résilience de la communauté universitaire et de nous moquer des messages alarmistes auxquels nous avons résisté.

L'événement mettra de l'avant le mélange caractéristique de critiques acerbes et de résistance joviale de la QCAA. Nous sommes particulièrement emballés de présenter les « Prix anti-austérité », un événement pour lequel les membres de la communauté de l'université peuvent nommer des candidats dans des catégories comme « Dépenses administratives les plus élevées ». Nous misons sur la créativité. Il s'agit d'une satire servant un objectif.

Nous voulons remettre en question les discours sur l'austérité de manière amusante et profondément ancrée dans la solidarité et la communauté. ■



CAUT ADVOCATE

Be an advocate for post-secondary education!

Sign up for the CAUT Advocate to find out how you can help secure the future of post-secondary education in Canada.

Subscribe at caut.ca to get the newsletter straight to your inbox.

Le Défenseur de l'ACPPU

Devenez un défenseur de l'éducation postsecondaire!

Abonnez-vous au Défenseur de l'ACPPU pour découvrir comment vous pouvez contribuer à assurer l'avenir de l'éducation postsecondaire au Canada.

Abonnez-vous sur le site acppu.ca pour recevoir l'infolettre directement dans votre boîte de réception.



CAUT Bulletin ACPPU
2705, promenade Queensview Drive
Ottawa (Ontario) K2B 8K2
1953-2026
In print 73 yrs | Publié depuis 73 ans
ISSN 0007-7887